STATISTIQUES ET TENDANCES RÉCENTES

RAPPORT 1986-1987

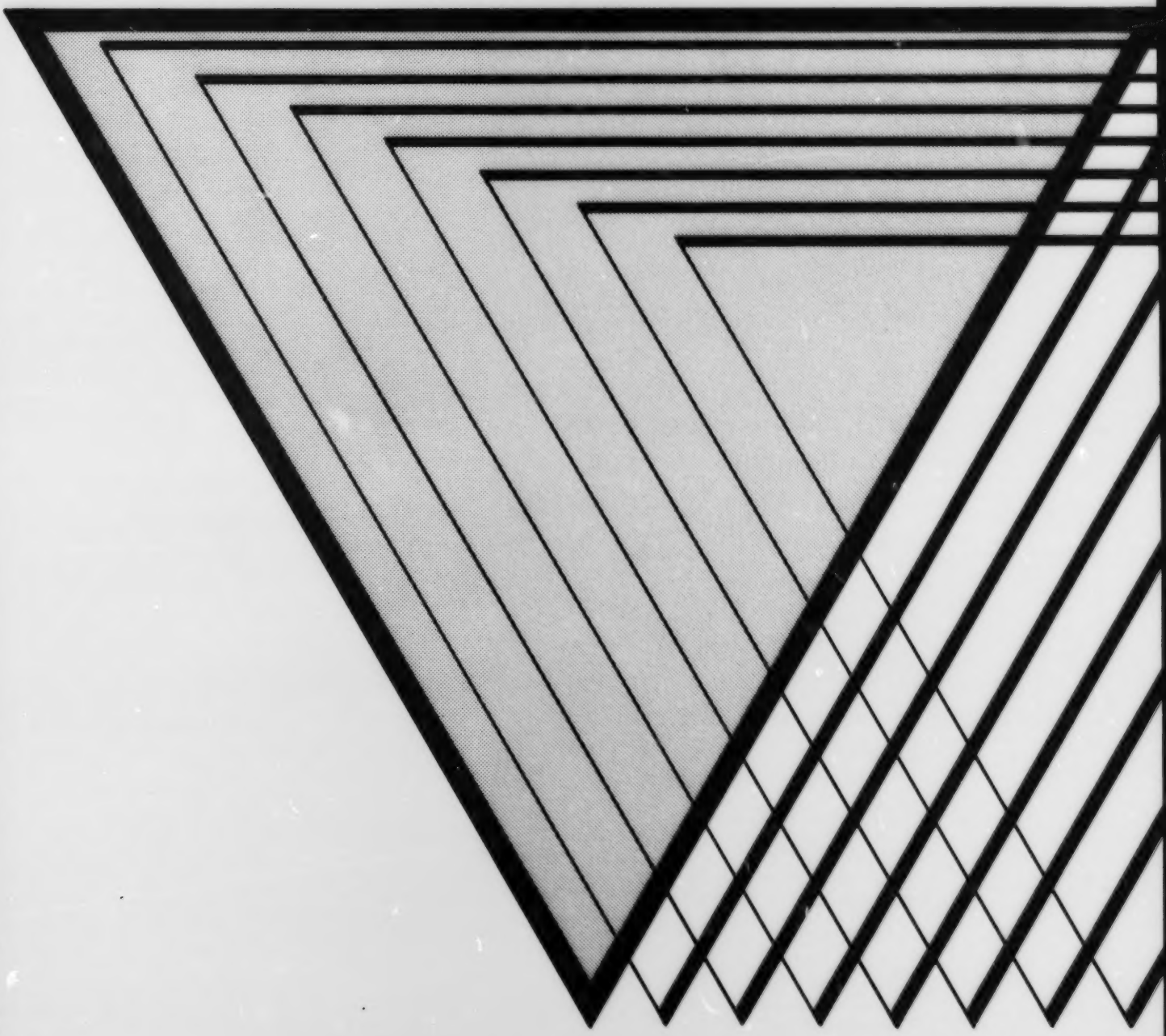

Québec

89-02324/

STATISTIQUES ET TENDANCES RÉCENTES

RAPPORT 1986-1987

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
Direction générale de l'aide financière aux étudiants
Direction des politiques et des programmes

Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Direction générale de l'aide financière
aux étudiants
Direction des politiques et des programmes
1033, rue De La Chevrotière
Édifice G, 22e étage
QUÉBEC (Québec)
G1R 5K9
Tél : (418) 643-3070

© Gouvernement du Québec 1988

Deuxième tirage, mai 1988
Dépôt légal : deuxième trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-18678-8

AVANT-PROPOS

La Direction générale de l'aide financière aux étudiants publie, depuis plusieurs années déjà, les statistiques annuelles du régime des prêts et bourses. Les pages qui suivent contiennent celles de 1986-1987. Les lecteurs assidus remarqueront que non seulement la présentation de cette année revêt une forme nouvelle, mais qu'elle contient de l'information inédite.

Ainsi, pour la première fois, le document comprend : une analyse des tendances depuis 1982-1983, des données plus complètes sur le profil de la clientèle, de même que des statistiques concernant les autres programmes qu'administre le régime. Des statistiques ayant trait à des clientèles spécifiques ont aussi été ajoutées. Notons enfin qu'un regroupement des données a été effectué pour faciliter la lecture et l'analyse du rapport.

Nous souhaitons que cette nouvelle publication permettra aux personnes intéressées de mieux connaître la clientèle de l'aide financière aux étudiants et de mieux en suivre l'évolution.

Enfin, nous tenons à remercier les personnes qui ont participé à la réalisation de cet ouvrage : M. Germain Plante qui nous a construit une banque de données fiable; M. Jean Cadieux qui a produit les graphiques; M. Roger Julien qui a réalisé les schémas; MM. Yvan Gaudet et Richard St-Pierre qui, par leurs commentaires judicieux, ont enrichi l'analyse des résultats; madame Françoise Champagne qui a effectué le travail de dactylographie. Mais le mérite revient à M. Sylvain Gauthier, analyste à notre Direction, qui a proposé la nouvelle forme de la publication et qui a effectué l'ensemble du travail, de la production des statistiques à la rédaction du texte.

Le directeur des politiques et
des programmes,

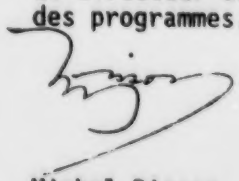

Michel Bisson

TABLE DES MATIERES

Page

Liste des tableaux statistiques 1986-1987. I

Liste des graphiques V

Liste des schémas. V

Introduction 1

Première partie - Tendances récentes observées au sein du régime des prêts et bourses (1982-1983 à 1986-1987)

Section A - Résultats de l'attribution de l'aide financière 5

Section B - Caractéristiques de la clientèle bénéficiaire d'une aide financière. 8

Section C - Coût de l'aide financière aux étudiants. 12

Deuxième partie - Statistiques 1986-1987

Section A - Résultats de l'attribution de l'aide financière (Tableaux 1 à 33). 17

Section B - Participation des étudiants au régime des prêts et bourses (Tableau 34). 59

Section C - Profil socio-économique de la clientèle bénéficiaire d'une aide financière (Tableaux 35 à 42). . . . 61

Section D - Contribution de l'étudiant (Tableaux 43 à 46). 71

Section E - Contribution des parents de l'étudiant dépendant (Tableaux 47 à 49). 78

Section F - Contribution du conjoint de l'étudiant autonome (Tableaux 50 et 51). 84

Section G - Aide financière accordée dans le cadre des autres programmes (Tableau 52) 89

LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES 1986-1987

Remarque : Le chiffre entre parenthèses placé à côté du numéro de la page d'un tableau représente, s'il y a lieu, le numéro correspondant à celui-ci dans la dernière publication. Au total 13 nouveaux tableaux ont été ajoutés.

		Page
Tableau 1	Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement	26 (1)
Tableau 2	Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement, par catégorie d'étudiants et résidence (universitaire 90 crédits et plus)	27 (2)
Tableau 3	Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement, par catégorie d'étudiants et résidence (universitaire moins de 90 crédits)	28 (3)
Tableau 4	Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement, par catégorie d'étudiants et de résidence (collégial privé)	29 (4)
Tableau 5	Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement, par catégorie d'étudiants et de résidence (collégial public)	30 (5)
Tableau 6	Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement, par catégorie d'étudiants et de résidence (réseau prêts seulement)	31 (6)
Tableau 7	Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement, par catégorie d'étudiants et de résidence (tous les réseaux)	32 (7)
Tableau 8	Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement et par catégorie d'étudiants (universitaire 90 crédits et plus)	33 (8)
Tableau 9	Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement et par catégorie d'étudiants (universitaire moins de 90 crédits)	34 (9)
Tableau 10	Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement et par catégorie d'étudiants (collégial privé)	35(10)

Page

Tableau 11 - Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement et par catégorie d'étudiants (collégial public) . . . . . 36(11)

Tableau 12 - Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement et par catégorie d'étudiants (réseau prêts seulement) . . 37(12)

Tableau 13 - Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement et par catégorie d'étudiants (tous les réseaux) . . . . . 38(13)

Tableau 14 - Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement et par résidence (universitaire 90 crédits et plus) . . . 39(14)

Tableau 15 - Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement et par résidence (universitaire moins de 90 crédits). . . 40(15)

Tableau 16 - Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement et par résidence (collégial privé). . . . . 41(16)

Tableau 17 - Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement et par résidence (collégial public) . . . . . 42(17)

Tableau 18 - Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement et par résidence (réseau prêts seulement) . . . . . 43(18)

Tableau 19 - Prêts et bourses accordés par réseau d'enseignement et par résidence (tous les réseaux) . . . . . 44(19)

Tableau 20 - Répartition des candidats refusés au prêt par réseau d'enseignement. . . . . 45(20)

Tableau 21 - Prêts accordés par strate et par résidence (universitaire 90 crédits et plus) . . . . . 46(21)

Tableau 22 - Prêts accordés par strate et par résidence (universitaire moins de 90 crédits). . . . . 47(22)

Tableau 23 - Prêts accordés par strate et par résidence (collégial privé). . . . . 48(23)

Tableau 24 - Prêts accordés par strate et par résidence (collégial public) . . . . . 49(24)

Tableau 25 - Prêts accordés par strate et par résidence (réseau prêts seulement). . . . . 50(25)

Tableau 26 - Bourses accordées par strate et par résidence (universitaire 90 crédits et plus) . . . . . 51(26)

Tableau 27 - Bourses accordées par strate et par résidence (universitaire moins de 90 crédits) . . . . . 52(27)

Page

Tableau 28 - Bourses accordées par strate et par résidence (collégial privé) . . . . . 53(28)

Tableau 29 - Bourses accordées par strate et par résidence (collégial public). . . . . 54(29)

Tableau 30 - Répartition des candidats bénéficiaires selon l'aide financière totale accordée. 55

Tableau 31 - Prêts et bourses accordés selon les sessions d'étude du candidat 56

Tableau 32 - Prêts et bourses accordés aux candidats immigrants. . . . 57

Tableau 33 - Ressources financières du candidat boursier reconnues par le régime des prêts et bourses pour le financement de ses études 58

Tableau 34 - Participation des étudiants de niveau postsecondaire au régime des prêts et bourses. 60

Tableau 35 - Prêts et bourses accordés selon le sexe et l'état civil 62

Tableau 36 - Prêts et bourses accordés selon les groupes d'âge 63

Tableau 37 - Prêts et bourses accordés aux candidats dépendants selon l'occupation du père. 64

Tableau 38 - Prêts et bourses accordés aux candidats dépendants selon les revenus et le nombre d'enfants à charge des parents . . . . . 65(37)

Tableau 39 - Prêts et bourses accordés aux candidats autonomes selon la raison d'indépendance. . . . . 67(30)

Tableau 40 - Prêts et bourses accordés aux candidats autonomes selon le nombre d'enfants à charge. 68

Tableau 41 - Prêts et bourses accordés selon les revenus du candidat . . . . . 69(31)

Tableau 42 - Prêts et bourses accordés aux candidats mariés ou vivant maritalement selon les revenus du conjoint . . . . 70(34)

Tableau 43 - Contribution exigée sur les revenus d'emploi du candidat à la bourse . . . . . 74(32)

Tableau 44 - Contribution exigée sur les autres ressources financières du candidat à la bourse 75

Page

Tableau 45 - Contribution exigée sur la bourse au mérite du candidat à la bourse 76

Tableau 46 - Répartition des candidats bénéficiaires ayant fait état de leurs revenus selon leur contribution totale exigée à la bourse. . . . . 77(33)

Tableau 47 - Contribution exigée sur les revenus des parents des candidats dépendants bénéficiaires. . . . . 81(38)

Tableau 48 - Contribution exigée sur les actifs nets des parents des candidats dépendants bénéficiaires. 82

Tableau 49 - Répartition des candidats dépendants bénéficiaires selon la contribution totale exigée de leurs parents . . 83(39)

Tableau 50 - Contribution exigée sur les revenus du conjoint des candidats bénéficiaires mariés ou vivant maritalement . . 87(35)

Tableau 51 - Répartition des candidats bénéficiaires mariés ou vivant maritalement selon la contribution exigée de leur conjoint. . . . . .88(36)

Tableau 52 - Aide financière accordée dans le cadre des autres programmes. 90

LISTE DES GRAPHIQUES

Page

Croissance de l'aide financière moyenne accordée aux bénéficiaires. 7

Évolution de la composition de la clientèle des étudiants bénéficiaires autonomes selon la raison d'indépendance 10

Croissance des dépenses gouvernementales reliées à l'aide aux étudiants 13

Ressources financières reconnues par le régime des prêts et bourses au candidat dépendant boursier. 23

Ressources financières reconnues par le régime des prêts et bourses au candidat autonome sans conjoint boursier 24

Ressources financières reconnues par le régime des prêts et bourses au candidat autonome avec conjoint boursier 25

Répartition des candidats bénéficiaires qui ont fait état de leurs revenus selon leur contribution totale exigée à la bourse 72, 73

Répartition des candidats dépendants bénéficiaires selon la contribution totale exigée de leurs parents 79, 80

Répartition des candidats bénéficiaires mariés ou vivant maritalement selon la contribution exigée de leur conjoint. 85, 86

LISTE DES SCHÉMAS

Clientèle bénéficiaire d'un prêt 19, 21

Clientèle bénéficiaire d'une bourse. 20, 22

INTRODUCTION

Le présent rapport est composé de deux parties distinctes : 1^{o} l'identification des tendances au sein du régime des prêts et bourses; 2^{o} la description des statistiques de l'année d'attribution 1986-1987 propres aux neuf programmes de l'Aide financière aux étudiants. La première partie se veut une nouvelle approche statistique permettant de distinguer les mouvements évolutifs. Elle rassemble des statistiques de quelques années d'attribution qui peuvent être mises à jour facilement. La deuxième partie contient les 39 tableaux statistiques de la dernière publication et 13 autres qui ont été ajoutés afin de fournir une information plus complète. Ces tableaux sont regroupés en sections où chacune est présentée par un texte faisant état des faits marquants de l'année.

On a porté une attention particulière à rendre plus clairs et concis les titres et les expressions employés dans les tableaux. Notamment, l'expression "universitaire 2^{e} et 3^{e} cycle" a été changée pour "universitaire 90 crédits et plus", puisqu'elle désigne les candidats ayant obtenu au moins 90 crédits dans la poursuite de leur programme d'études. Également, l'expression "universitaire 1er cycle" a été remplacée par "universitaire moins de 90 crédits" puisqu'elle concerne les candidats qui n'ont pas encore acquis 90 crédits.

De nouveaux thèmes ont été développés et d'autres déjà abordés ont été approfondis par l'ajout de nouveaux tableaux statistiques. Des données sont maintenant disponibles concernant la participation des étudiants au régime des prêts et bourses, la répartition des ressources financières des candidats à la bourse, l'aide financière accordée à certaines clientèles spécifiques, ainsi que l'aide accordée dans le cadre de programmes autres que celui du régime des prêts et bourses. De plus, des efforts ont été consentis pour dresser une image plus exhaustive de la clientèle bénéficiaire du régime, ainsi que du traitement qui lui est réservé tant au niveau de l'aide accordée qu'à celui des contributions exigées de l'étudiant, de ses parents ou de son conjoint pour le financement de ses études.

En dernier lieu, notons que des graphiques et des schémas ont été insérés afin de mettre en évidence certaines tendances et certains résultats. Les schémas ont été ajoutés afin de démarquer visuellement les ventilations concernant la clientèle bénéficiaire d'un prêt et celle bénéficiaire d'une bourse.

Première partie

TENDANCES RÉCENTES OBSERVÉES

AU SEIN DU RÉGIME DES PRETS ET BOURSES

(1982-1983 à 1986-1987)

SECTION A

RÉSULTATS DE L'ATTRIBUTION DE L'AIDE FINANCIERE

Le tableau suivant expose les résultats relatifs à l'attribution de l'aide financière observés depuis 1982-1983 :

	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Inscriptions*	245 213	257 270	265 007	271 393	274 120
Demandes	106 509	120 364	126 146	133 373	138 075
Bénéficiaires	92 356	103 252	110 123	122 827	121 831
Taux (prêts/inscriptions)*	34,6%	37,0%	38,1%	41,2%	40,3%
Taux (bénéficiaires/demandes)	86,7%	85,8%	87,3%	92,0%	88,2%
Taux (prêts seulement/dem.)	31,0%	30,5%	30,7%	34,5%	37,8%
Prêt moyen	1 291$	1 430$	1 571$	1 742$	1 954$
Taux (prêts et bourses/dem.)	55,7%	55,3%	56,6%	57,5%	50,4%
Prêt moyen	1 385$	1 483$	1 558$	1 632$	1 945$
Bourse moyenne	2 075$	2 271$	2 425$	2 622$	2 548$
Aide moyenne d'un boursier	3 460$	3 754$	3 983$	4 254$	4 493$
Volume de prêts	124,8 M	151,1 M	172,1 M	205,5 M	237,4 M
Volume de bourses	123,2 M	151,1 M	173,1 M	201,5 M	177,5 M
Aide totale	248,0 M	302,2 M	345,2 M	407,0 M	414,9 M
Aide moyenne par bénéficiaire	2 685$	2 927$	3 135$	3 314$	3 406$

* Ces données concernent les étudiants fréquentant des établissements situés au Québec et reconnus pour fins de prêts et bourses.

On remarque dans ce tableau une hausse continue des demandes d'aide financière aux étudiants qui a fait augmenter la clientèle bénéficiaire d'environ 30 000 personnes, soit un taux de 32%. Quant au taux de bénéficiaires par rapport aux demandes, il a progressé légèrement de 1,5% après avoir été à son maximum en 1985-1986 avec une valeur de 92%. Le régime des prêts et bourses, au cours de cette période, est parvenu à rejoindre plus d'étudiants puisque le taux de bénéficiaires relativement aux inscriptions dans les établissements d'enseignement reconnus aux fins des prêts et bourses s'est élevé de 6%, atteignant 40% en 1986-1987.

On observe également que l'aide moyenne accordée aux bénéficiaires a progressé de 26,9%, soit 720 $. Le graphique à la page suivante met en évidence que cette aide a progressé plus rapidement que l'indice général des prix à la consommation, car celui-ci a augmenté de 20,4%. Les données relatives à ce graphique sont les suivantes :

	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Aide moyenne par bénéficiaire	2 685	2 927	3 135	3 314	3 406
Valeur relative (1982-83 = 100%)	100,0%	109,0%	116,8%	123,4%	126,9%
Indice des prix, Montréal*	100,0	105,6	109,9	114,8	120,4
Valeur relative (1982-83 = 100%)	100,0%	105,6%	109,9%	114,8%	120,4%

* Source : Statistique Canada

Cette tendance, toutefois, se décompose en éléments spécifiques : l'aide moyenne accordée aux candidats bénéficiaires d'un prêt seulement s'est accrue de 51%, soit 660 $ et celle accordée aux candidats bénéficiaires d'une bourse de 30%, soit 1 030 $. Pour ces derniers, l'aide sous forme de prêts s'est élevée de 40%, soit 560 $ et l'aide sous forme de bourses de 23%, soit 470 $.

Enfin, il est à souligner que l'aide financière totale accordée a augmenté de 67%, soit 167 millions $, pour atteindre 415 millions $ en 1986-1987. La composition de ce volume d'aide s'est cependant légèrement modifiée. En effet, la part de l'aide sous forme de prêts représente 57% de l'aide totale en 1986-1987, alors qu'elle représentait 50% de l'aide totale en 1982-1983.

CROISSANCE DE L'AIDE MOYENNE ACCORDÉE AUX BÉNÉFICIAIRES

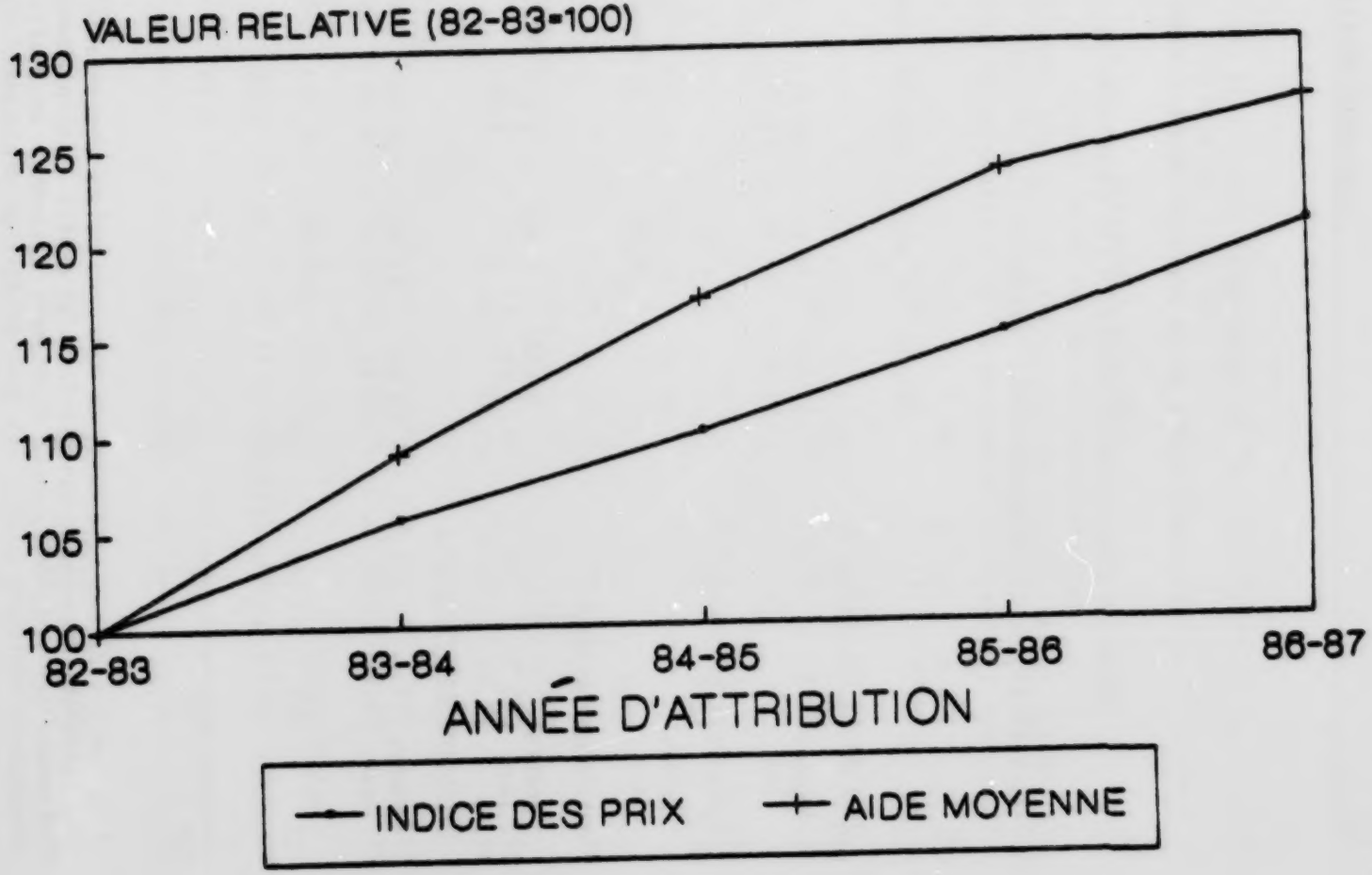

SECTION B

CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTELE BÉNÉFICIAIRE D'UNE AIDE FINANCIERE

Le tableau suivant décrit les changements qui se sont produits au niveau des caractéristiques des bénéficiaires selon le statut quant à la dépendance financière à l'égard des parents et selon la situation de résidence.

	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Dépendants résidants					
Nombre	21 557	24 617	26 278	30 465	29 914
Taux	23,3%	23,8%	23,9%	24,8%	24,6%
Dépendants non-résidants					
Nombre	38 854	40 849	42 367	45 402	43 416
Taux	42,1%	39,6%	38,5%	37,0%	35,6%
Autonomes résidants					
Nombre	2 938	3 633	3 811	4 100	4 204
Taux	3,2%	3,5%	3,5%	3,3%	3,5%
Autonomes non-résidants					
Nombre	29 007	34 153	37 667	42 860	44 297
Taux	31,4%	33,1%	34,2%	34,9%	36,4%
Nombre total	92 356	103 252	110 123	122 827	121 831
Rapport non-résidants/résidants	2,77	2,65	2,66	2,55	2,57
Rapport autonomes/dépendants	0,53	0,58	0,60	0,62	0,66

A la lumière de ces résultats, on note une baisse appréciable de la présence des candidats dépendants non-résidants au profit principalement des candidats autonomes non-résidants, mais légèrement également au profit des candidats dépendants résidants. Il s'est donc produit un déplacement de la dépendance vers l'autonomie. Cependant, le pourcentage des candidats non-résidants loin de progresser a décliné sensiblement.

Le tableau ci-après illustre l'évolution de la composition de la clientèle des étudiants bénéficiaires autonomes selon la raison d'autonomie. Un graphique, présenté à la suite, met en évidence les éléments principaux des tendances.

CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES AUTONOMES
(selon la raison de leur indépendance)

	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Mariés					
Nombre	6 693	7 598	8 739	9 827	10 050
Taux	20,9%	20,1%	21,1%	20,9%	20,7%
Séparés					
Nombre	1 071	1 350	1 543	1 952	2 043
Taux	3,4%	3,5%	3,7%	4,2%	4,2%
Divorcés					
Nombre	1 340	1 602	1 816	2 028	2 370
Taux	4,2%	4,2%	4,4%	4,3%	4,9%
Vivant maritalement					
Nombre	831	500	630	838	933
Taux	1,2%	1,3%	1,5%	1,8%	1.9%
Études complétées*					
Nombre	10 132	12 169	12 281	12 998	13 550
Taux	31,7%	32,2%	29,6%	27,7%	27,9%
Marché du travail					
Nombre	11 377	13 519	15 252	17 942	18 022
Taux	35,6%	35,8%	36,8%	38,2%	37,2%
Parents uniques					
Nombre	372	448	603	699	931
Taux	1,2%	1,2%	1,5%	1,5%	1,9%
Orphelins					
Nombre	495	509	501	521	495
Taux	1.5%	1,3%	1,2%	1,1%	1,0%
Autres raisons					
Nombre	84	91	113	155	107
Taux	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,2%
Nombre total	31 945	37 786	41 478	46 960	48 501

* Les résultats présentés sous cette rubrique concernent les étudiants ayant complété 90 crédits à l'université.

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DE LA CLIENTELE DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES AUTONOMES SELON LA RAISON D'INDÉPENDANCE

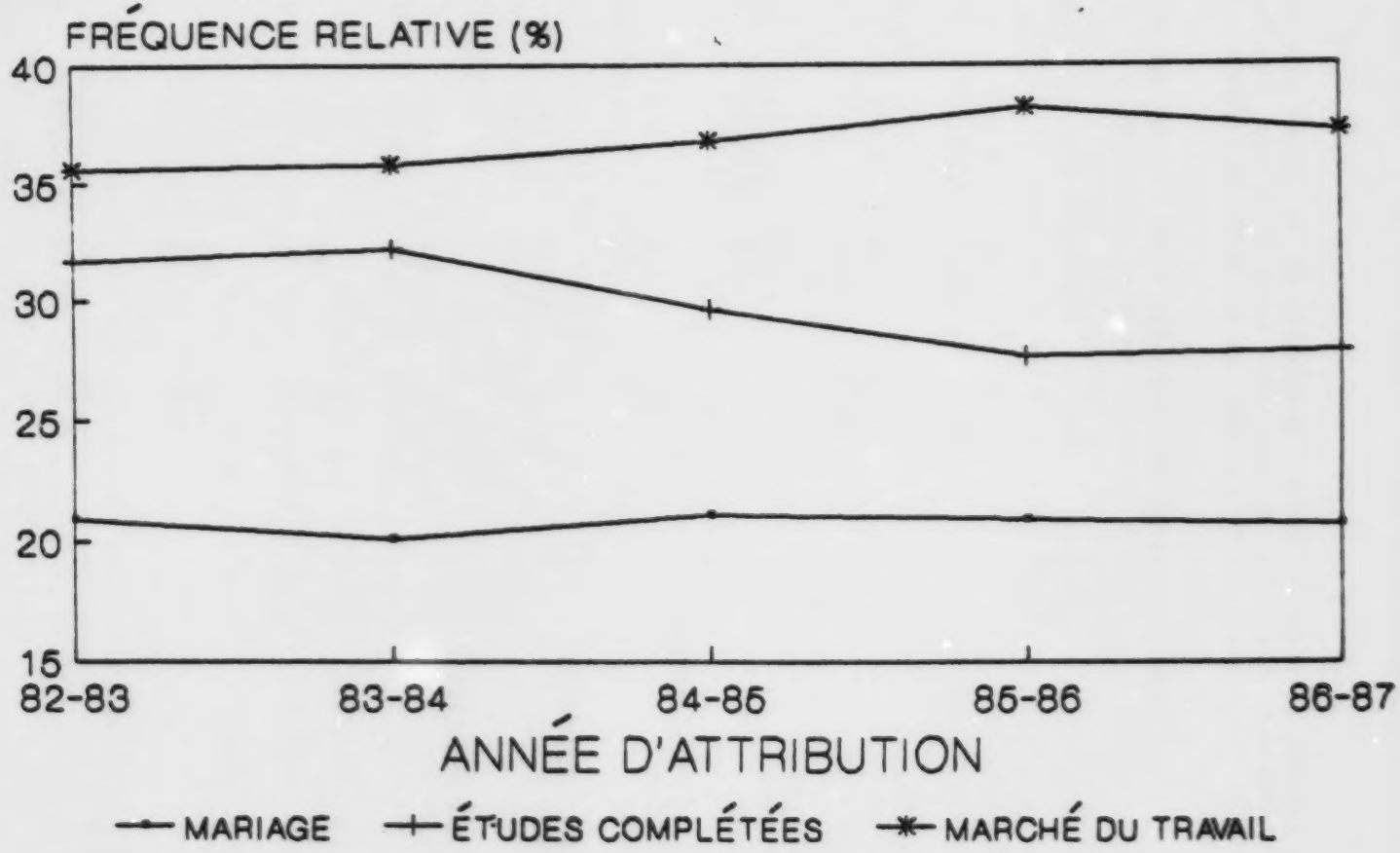

Globalement, on note une réduction de la présence des étudiants autonomes par leurs études au profit principalement des étudiants autonomes par le marché du travail, mais également, dans une moindre mesure, au profit des étudiants séparés, divorcés, vivant maritalement ou parents uniques. On remarque également que le pourcentage des étudiants autonomes par le mariage est demeuré très stable.

Le tableau suivant présente les tendances relatives à l'évolution du profil de la clientèle des étudiants bénéficiaires autonomes selon le nombre d'enfants à charge.

CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES AUTONOMES
(selon le nombre d'enfants à charge)

	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Aucun enfant					
Nombre	27 721	32 781	35 453	40 041	40 812
Taux	86,8%	86,8%	85,5%	85,3%	84,1%
Un enfant					
Nombre	2 663	3 095	3 622	4 052	4 444
Taux	8,3%	8,2%	8,7%	8,6%	9,2%
Deux enfants					
Nombre	1 133	1 428	1 711	2 050	2 324
Taux	3,5%	3,8%	4,1%	4,4%	4,8%
Trois enfants et plus					
Nombre	428	482	692	817	921
Taux	1,3%	1,3%	1,7%	1,7%	1,9%
Nombre total	31 945	37 786	41 478	46 960	48 501

On observe dans ce dernier tableau, une augmentation du pourcentage d'étudiants ayant au moins un enfant et une réduction de celui des étudiants autonomes n'ayant pas d'enfants. Ces derniers représentent 84% des bénéficiaires en 1986-1987, alors qu'ils en représentaient 87% en 1982-1983. Un peu plus de 85% de cette progression des étudiants ayant au moins un enfant à charge s'associe à celle des étudiants ayant un ou deux enfants.

SECTION C

COUT DE L'AIDE FINANCIERE AUX ETUDIANTS

On peut prendre connaissance au tableau suivant de l'évolution des dépenses gouvernementales relatives à l'aide financière aux étudiants en regard de la croissance de l'ensemble des dépenses gouvernementales et de celle de la production réalisée au Québec.

	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Paiements des intérêts sur les prêts	35,5 M	36,8 M	51,9 M	56,3 M	59,9 M
Coûts associés aux bourses	123,2 M	151,1 M	173,1 M	201,5 M	177,5 M
Dépenses gouvernementales relatives à l'aide financière aux étudiants	158,7 M	187,9 M	225,0 M	257,8 M	237,4 M
Valeur relative (1982-1983 = 100%)	100,0 %	118,3 %	141,7 %	162,4 %	149,6%
Dépenses totales du gouvernement*	20 360 M	22 259 M	25 542 M	27 629 M	28 465 M
Valeur relative (1982-1983 = 100%)	100,0 %	109,3 %	125,4 %	135,7 %	139,8 %
Produit intérieur brut**	76 104 M	82 939 M	92 434 M	100 881 M	109 262 M
Valeur relative (1982-1983 = 100%)	100,0 %	109,0 %	121,5 %	132,6 %	143,6 %

* Source : Comptes publics du gouvernement du Québec
** Source : Bureau de la statistique du Québec

Globalement, on constate que les dépenses relatives à l'aide financière aux étudiants ont crû de 50%, alors que l'ensemble des dépenses gouvernementales ont augmenté de 40%. On note également que les dépenses gouvernementales reliées à l'aide aux étudiants se sont accrues plus rapidement que le produit intérieur brut, car celui-ci a augmenté de 44%. Le graphique à la page suivante illustre ces énoncés.

CROISSANCE DES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

RELIÉES A L'AIDE AUX ÉTUDIANTS

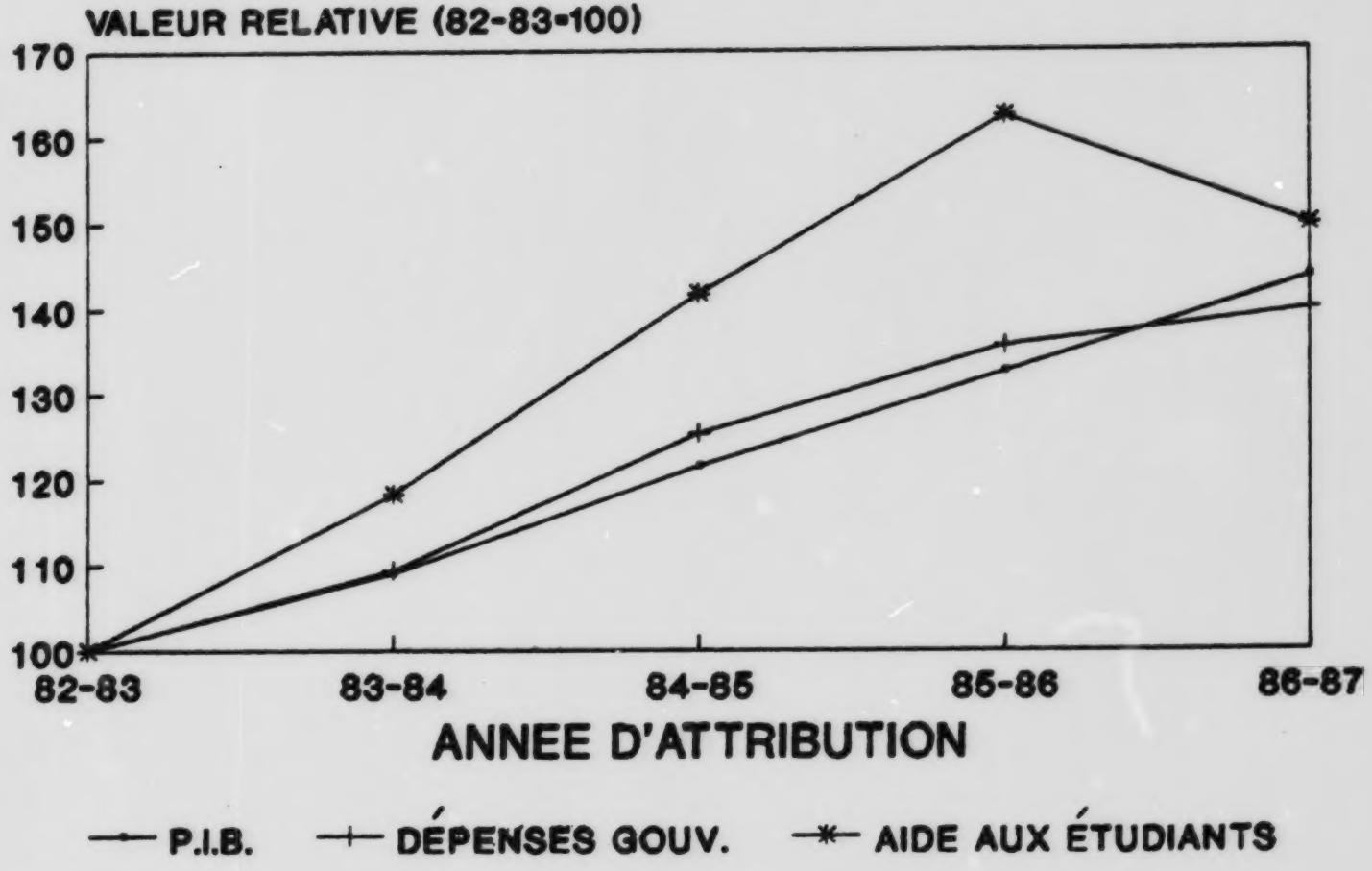

Deuxième partie

STATISTIQUES 1986-1987

SECTION A

RÉSULTATS DE L'ATTRIBUTION DE L'AIDE FINANCIERE

En 1986-1987, 138 000 étudiants au total ont présenté une demande d'aide financière. De ce nombre, 121 800 personnes, soit 88%, ont bénéficié d'un prêt pour une aide moyenne de 1 950 $ et 69 650 personnes, soit 50%, ont bénéficié d'une bourse pour une aide moyenne supplémentaire de 2 550 $. L'aide financière totale attribuée se chiffre à 414,9 millions $ se répartissant en 237,4 millions $ d'aide sous forme de prêts et 177,5 millions $ sous forme de bourses, de sorte que l'aide moyenne totale par bénéficiaire se chiffre à 3 400 $. Il est à remarquer que les demandes provenant des réseaux collégial et universitaire se distribuent en proportions à peu près égales et qu'on y retrouve autant d'étudiants bénéficiaires d'un prêt que d'étudiants bénéficiaires d'une bourse.

En regard de la clientèle bénéficiaire, notons que la répartition des candidats, selon les sessions d'études entreprises, s'établit comme suit: 5% d'entre eux sont aux études pendant une seule session, 90% sont aux études pendant 2 sessions et 5% sont aux études pendant 3 sessions. Seulement 6% des bénéficiaires suivent des cours pendant la session d'été. D'autre part, au sein du réseau collégial, 78% des étudiants sont dépendants alors que 22% sont autonomes. Parmi ces collégiens, 38% sont résidants, alors que 62% sont non-résidants. Un groupe de 10% de ces étudiants fréquentent un établissement privé, alors que 90% fréquentent un établissement public. Dans le réseau universitaire, par contre, 44% des étudiants sont dépendants alors que 56% sont autonomes. Une part de 19% de ceux-ci sont résidants (soit la moitié comparativement aux collégiens) alors que 81% sont non-résidants. Les universitaires, dans 26% des cas ont complété au moins 90 crédits alors que 74% en ont complété moins de 90.

Des résultats relatifs à certaines clientèles spécifiques du régime des prêts et bourses méritent d'être soulignés : un groupe de 4 100 personnes, fréquentant des établissements reconnus aux fins de prêts seulement, ont bénéficié d'une aide financière moyenne de 3 640 $; de plus, 10 500 candidats ont bénéficié de la mesure concernant les régions périphériques, permettant ainsi à 350 étudiants d'avoir accès à une aide financière pour un prêt moyen de 1 350 $, à 1 000 étudiants d'obtenir une aide financière supplémentaire de 400 $ sous forme de prêt et à 7 750 étudiants de recevoir une aide financière supplémentaire de 400 $ sous forme de bourse, de sorte que l'instauration de cette mesure a entraîné l'émission d'une aide totale additionnelle de 3,9 millions $; enfin, 3 000 candidats résidents permanents (immigrants) ont bénéficié de prêts pour une aide moyenne de 2 040 $ et 66% de ceux-ci, soit 2 000 candidats, ont bénéficié de bourses pour une aide moyenne supplémentaire de 3 120 $.

Les schémas présentés ci-après permettent d'avoir une bonne vue d'ensemble de la structure de la clientèle bénéficiaire d'un prêt et de celle de la clientèle bénéficiaire d'une bourse, de même que de l'aide financière accordée aux personnes composant les sous-groupes de ces clientèles.

Les deux premiers schémas font la description des résultats relatifs à ces clientèles en rapport avec la situation de résidence et la présence d'enfants à charge. On y constate que les candidats bénéficiaires sont majoritairement dépendants (60,2% parmi les emprunteurs et 52,5% parmi les boursiers) et qu'ils sont majoritairement non-résidants (72,0% parmi les emprunteurs et 83,4% parmi les boursiers). Également, une faible part de ces étudiants ont la charge d'au moins un enfant (6,3% parmi les emprunteurs et 8,2% parmi l'ensemble des boursiers).

Cependant, concernant l'aide financière accordée, on peut noter que l'étudiant autonome dispose d'un montant de prêt supérieur de 500 $ et d'un montant de bourse supérieur de 1 200 $, comparativement aux sommes consenties à l'étudiant dépendant. De plus, l'étudiant non-résidant peut compter sur une bourse correspondant au double de celle accordée à l'étudiant résidant. On observe le même résultat en ce qui a trait à l'étudiant ayant la charge d'au moins un enfant comparativement à celui qui n'en a aucun.

Les autres schémas font état des résultats relatifs aux clientèles bénéficiaires en rapport avec la présence d'un conjoint, la présence d'enfants à charge et le type d'établissement que fréquente l'étudiant (collégial, universitaire ou reconnu aux fins de prêts seulement). Ils permettent de constater qu'une faible partie des étudiants ont un conjoint (9,0% parmi les emprunteurs et 10,6% parmi les boursiers), mais que plus de la moitié des étudiants ayant la charge d'au moins un enfant ont aussi un conjoint (60% parmi les emprunteurs et 55% parmi les boursiers). Ces derniers fréquentent davantage un établissement de type collégial comparativement aux étudiants n'ayant aucun enfant. Cette constatation est plus évidente quand il s'agit des étudiants n'ayant pas de conjoint. Enfin, concernant l'aide financière accordée, il est à remarquer que l'étudiant avec conjoint dispose d'une bourse supérieure de 400 $, comparée à celle accordée à l'étudiant n'ayant pas de conjoint. Cependant, ce dernier dispose d'une bourse supérieure de 1 200 $ s'il a la charge d'au moins un enfant.

Les graphiques présentés à la suite des schémas illustrent la répartition des ressources financières reconnues par le régime des prêts et bourses aux candidats boursiers. On y constate clairement que l'aide gouvernementale représente la plus grande part (au moins 65%) de ces ressources autant pour les candidats dépendants que pour les candidats autonomes sans et avec conjoint.

ANNÉE 1986-1987

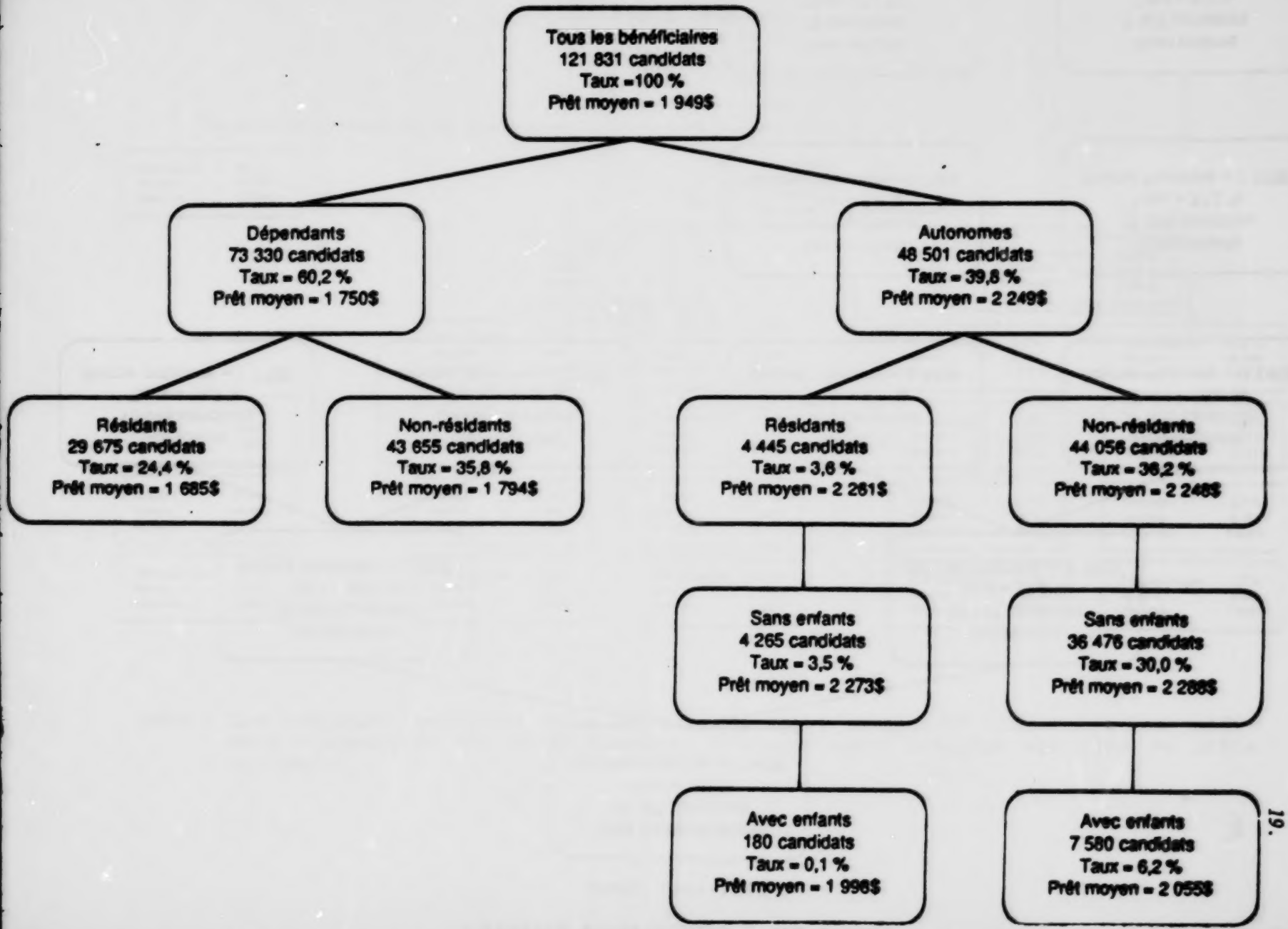

CLIENTELE BÉNÉFICIAIRE D'UNE BOURSE

ANNÉE 1986-1987

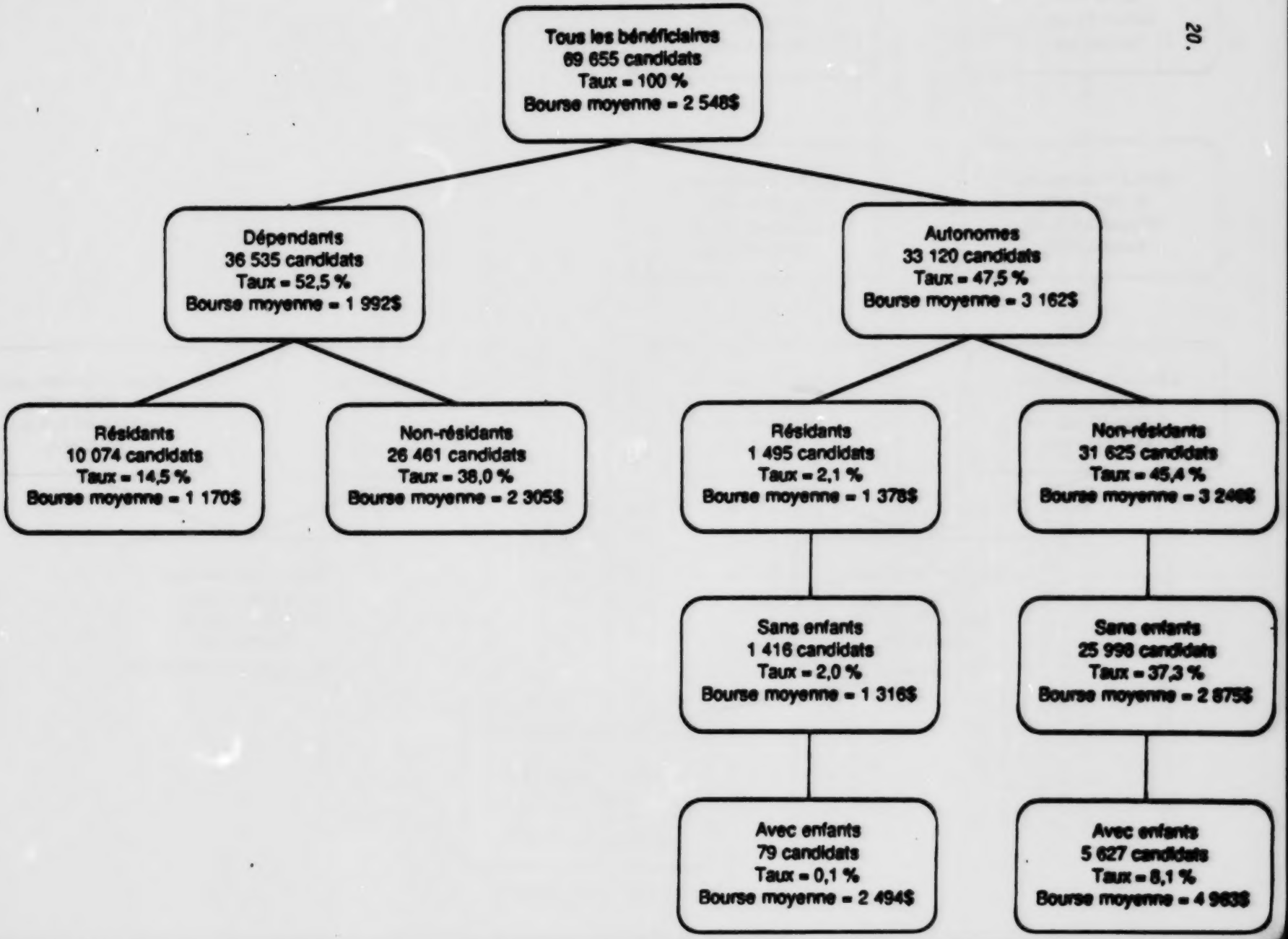

CLIENTELE BÉNÉFICIAIRE D'UN PRET

ANNÉE 1986-1987

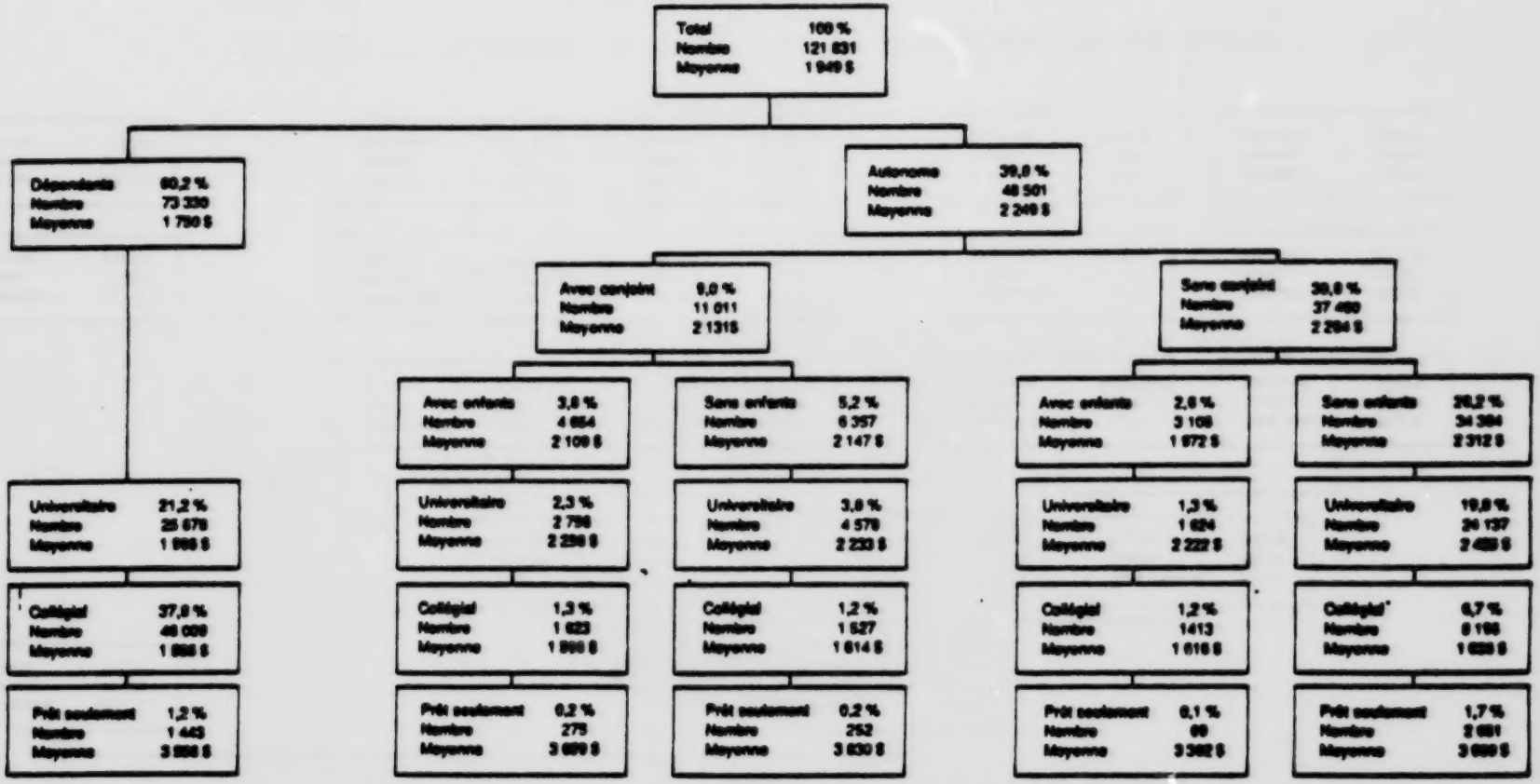

Note : Les résultats présentés sous la rubrique "prêt seulement" concernent les candidats fréquentant des établissements d'enseignement reconnus aux fins de prêts seulement.

CLIENTELE BÉNÉFICIAIRE D'UNE BOURSE

ANNÉE 1986-1987

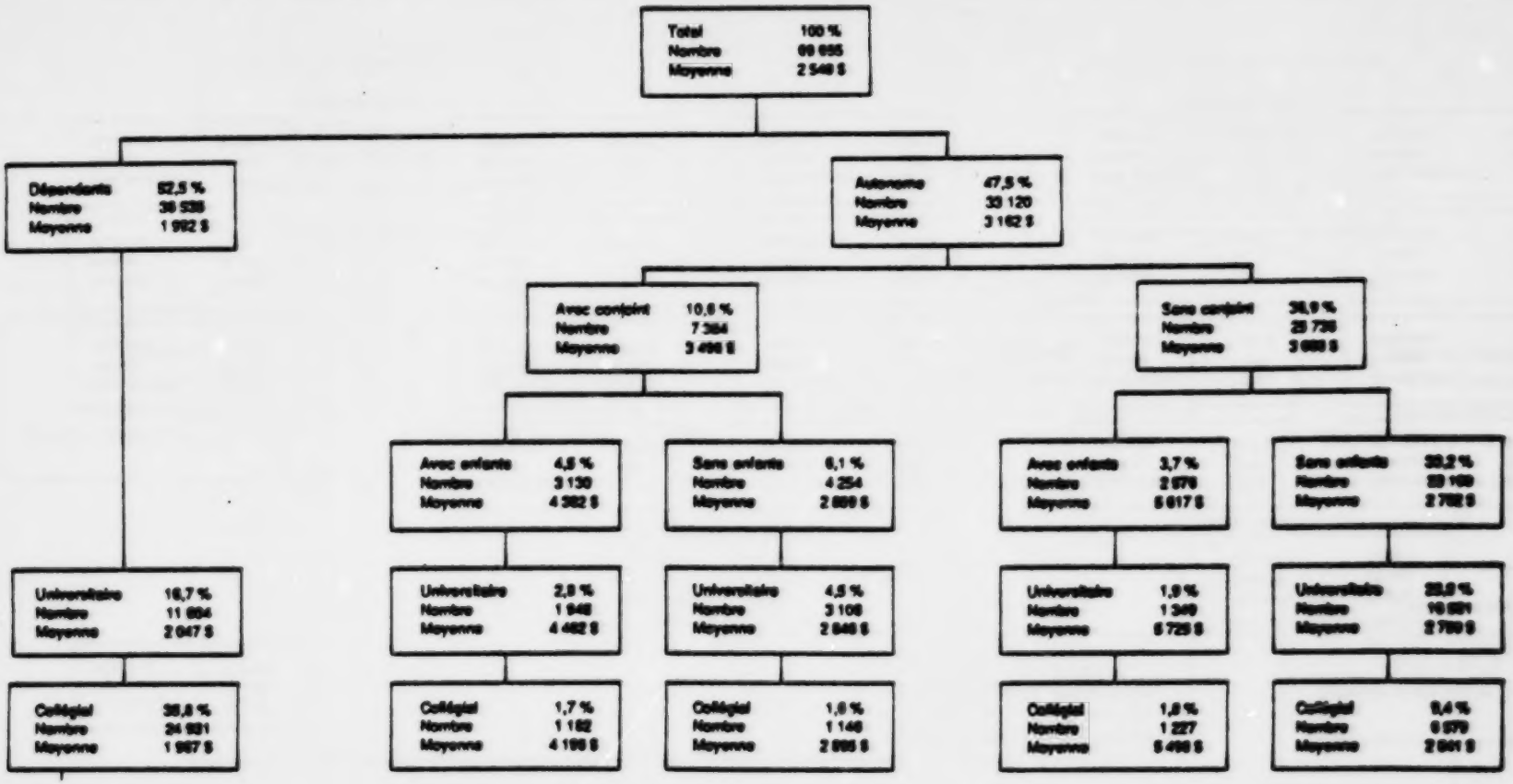

RESSOURCES FINANCIERES RECONNUES PAR LE RÉGIME DES PRETS ET BOURSES

AU CANDIDAT DÉPENDANT BOURSIER POUR LE FINANCEMENT DE SES ÉTUDES

ANNÉE 1986-1987

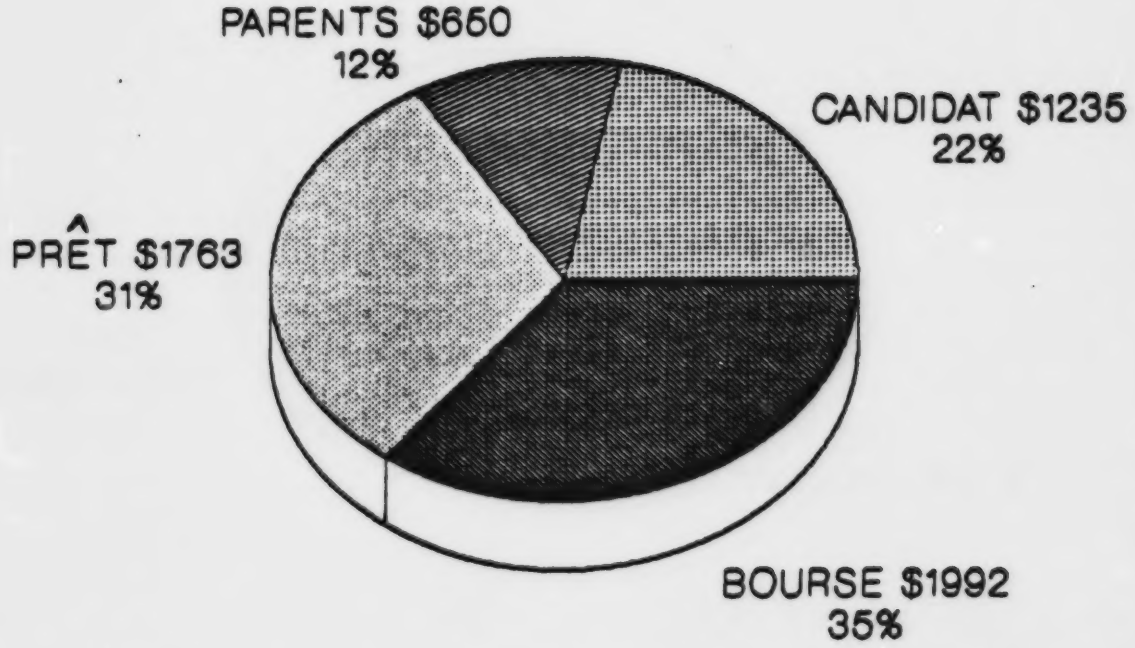

RESSOURCES TOTALES: 5640$

RESSOURCES FINANCIERES RECONNUES PAR LE RÉGIME DES PRETS ET BOURSES

AU CANDIDAT AUTONOME SANS CONJOINT BOURSIER POUR LE FINANCEMENT DE SES ÉTUDES

ANNÉE 1986-1987

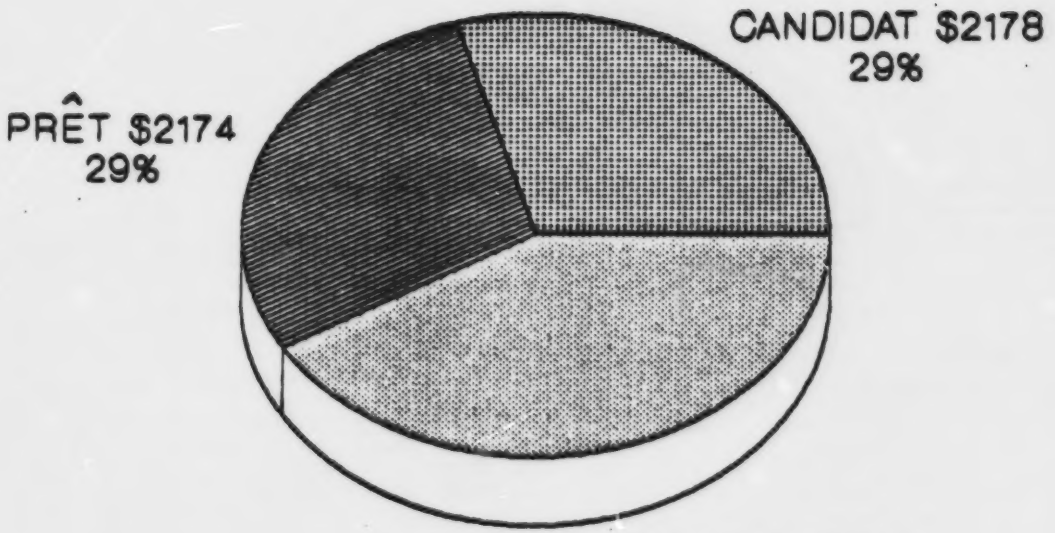

RESSOURCES TOTALES: 7418$

RESSOURCES FINANCIERES RECONNUES PAR LE RÉGIME DES PRETS ET BOURSES

AU CANDIDAT AUTONOME AVEC CONJOINT BOURSIER POUR LE FINANCEMENT DE SES ÉTUDES

ANNÉE 1986-1987

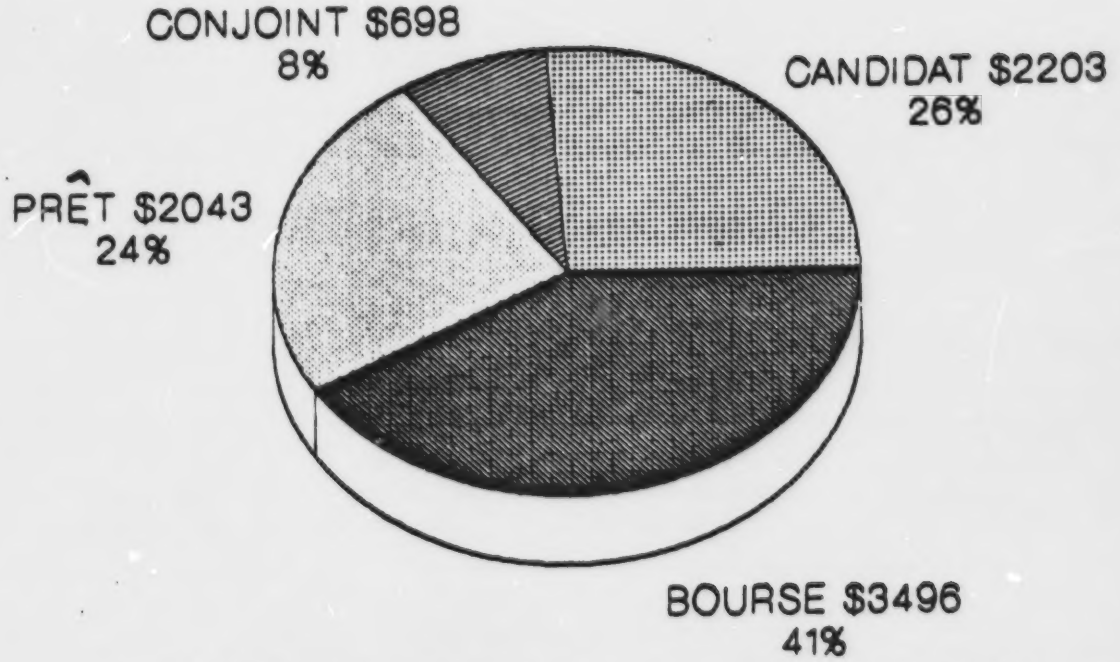

RESSOURCES TOTALES: $8440

TABLEAU 1

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT

ANNÉE 1986-1987

Réseaux	Nombre de Demandes	Nombre de Refus	Prêts émis Nombre	Prêts émis Montant ($)	Bourses émises Nombre	Bourses émises Montant ($)
Universitaire 90 crédits et plus	16 896	1 697	15 199	41 492 025	8 981	24 283 785
Universitaire Moins de 90 crédits	50 026	6 252	43 774	88 756 098	25 606	70 473 435
Collégial privé	6 534	662	5 872	9 341 540	3 954	11 592 217
Collégial public	59 927	7 031	52 896	82 945 090	31 111	71 157 280
Réseau prêts seulement	4 692	602	4 090	14 887 680		
Total :	138 075	16 244	121 831	237 422 433	69 652	177 506 717

Note : Les résultats présentés sous la rubrique "réseau prêts seulement" concernent les candidats fréquentant des établissements d'enseignement reconnus aux fins de prêts seulement.

TABLEAU 2

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT, PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS ET RÉSIDENCE
(Universitaire 90 crédits et plus)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Indépendants résidants	2 247	367	1 880	4 931 955	288	358 775
Indépendants Non-résidants	14 649	1 330	13 319	36 560 070	8 693	23 925 010
Total :	16 896	1 697	15 199	41 492 025	8 981	24 283 785

TABLEAU 3

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT, PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS ET DE RÉSIDENCE
(Universitaire moins de 90 crédits)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Dépendants résidants	11 041	2 557	8 484	16 473 690	2 202	2 545 325
Dépendants non-résidants	19 447	2 053	17 394	35 190 788	9 401	21 207 800
Indépendants résidants	1 054	218	836	1 695 685	332	438 800
Indépendants non-résidants	18 484	1 424	17 060	35 395 935	13 671	46 281 510
Total :	50 026	6 252	43 774	88 756 098	25 606	70 473 435

TABLEAU 4

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT, PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS ET DE RÉSIDENCE
(Collégial privé)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis Nombre	Prêts émis Montant ($)	Bourses émises Nombre	Bourses émises Montant ($)
Dépendants résidants	2 126	306	1 820	2 819 435	838	1 325 329
Dépendants non-résidants	2 698	218	2 480	3 912 335	1 821	4 916 482
Indépendants résidants	164	23	141	231 420	89	178 470
Indépendants non-résidants	1 546	115	1 431	2 378 350	1 206	5 172 026
Total :	6 534	662	5 872	9 341 540	3 954	11 592 217

TABLEAU 5

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT, PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS ET DE RÉSIDENCE
(Collégial public)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Dépendants résidants	22 726	3 608	19 118	29 268 215	6 997	7 875 475
Dépendants non-résidants	24 977	2 386	22 591	35 539 290	15 275	34 917 390
Indépendants résidants	1 248	144	1 104	1 752 750	581	745 670
Indépendants non-résidants	10 976	893	10 083	16 384 835	8 258	27 618 745
Total :	59 927	7 031	52 896	82 945 090	31 111	71 157 280

TABLEAU 6

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT, PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS ET DE RÉSIDENCE
(Réseau prêts seulement)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis Nombre	Prêts émis Montant ($)
Dépendants résidants	755	261	494	1 751 620
Dépendants non-résidants	1 091	142	949	3 382 580
Indépendants résidants	276	32	244	868 355
Indépendants non-résidants	2 570	167	2 403	8 885 125
Total :	4 692	602	4 090	14 887 680

Note : Les résultats présentés sous la rubrique "réseau prêts seulement" concernent les candidats fréquentant des établissements d'enseignement reconnus aux fins de prêts seulement.

TABLEAU 7

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT, PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS ET DE RÉSIDENCE
(Tous les réseaux)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Dépendants résidants	36 718	6 802	29 916	50 312 960	10 037	11 746 039
Dépendants non-résidants	48 213	4 799	43 414	78 024 993	26 497	61 041 672
Indépendants résidants	4 919	714	4 205	9 480 165	1 290	1 721 715
Indépendants non-résidants	48 225	3 929	44 296	99 604 315	31 828	102 997 291
Total :	138 075	16 244	121 831	237 422 433	69 652	177 506 717

TABLEAU 8

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS
(Universitaire 90 crédits et plus)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Indépendants	16 896	1 697	15 199	41 492 025	8 981	24 283 785
Total :	16 896	1 697	15 199	41 492 025	8 981	24 283 785

TABLEAU 9

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS
(Universitaire moins de 90 crédits)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Dépendants	30 488	4 610	25 878	51 664 478	11 603	23 753 125
Indépendants	19 538	1 642	17 896	37 091 620	14 003	46 720 310
Total :	50 026	6 252	43 774	88 756 098	25 606	70 473 435

TABLEAU 10

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS
(Collégial privé)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Dépendants	4 824	524	4 300	6 731 770	2 659	6 241 721
Indépendants	1 710	138	1 572	2 609 770	1 295	5 350 496
Total :	6 534	662	5 872	9 341 540	3 954	11 592 217

TABLEAU 11

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS
(Collégial public)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Dépendants	47 703	5 994	41 709	64 807 505	22 272	42 792 865
Indépendants	12 224	1 037	11 187	18 137 585	8 839	28 364 415
Total :	59 927	7 031	52 896	82 945 090	31 111	71 157 280

TABLEAU 12

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS
(Réseau prêts seulement)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis Nombre	Prêts émis Montant ($)
Dépendants	1 846	403	1 443	5 134 200
Indépendants	2 846	199	2 647	9 753 480
Total :	4 692	602	4 090	14 887 680

Note : Les résultats présentés sous la rubrique "réseau prêts seulement" concernent les candidats fréquentant des établissements d'enseignement reconnus aux fins de prêts seulement.

TABLEAU 13

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS
(Tous les réseaux)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Dépendants	84 931	11 601	73 330	128 337 953	36 534	72 787 711
Indépendants	53 144	4 643	48 501	109 084 480	33 118	104 719 006
Total :	138 075	16 244	121 831	237 422 433	69 652	177 506 717

TABLEAU 14

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR RÉSIDENCE
(Universitaire 90 crédits et plus)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Résidants	2 247	367	1 880	4 931 955	288	358 775
Non-résidants	14 649	1 330	13 319	36 560 070	8 693	23 925 010
Total :	16 896	1 697	15 199	41 492 025	8 981	24 283 785

TABLEAU 15

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR RÉSIDENCE
(Universitaire moins de 90 crédits)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Résidants	12 095	2 775	9 320	18 169 375	2 534	2 984 125
Non-résidants	37 931	3 477	34 454	70 586 723	23 072	67 489 310
Total :	50 026	6 252	43 774	88 756 098	25 606	70 473 435

TABLEAU 16

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR RÉSIDENCE
(Collégial privé)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Résidants	2 290	329	1 961	3 050 855	927	1 503 709
Non-résidants	4 244	333	3 911	6 290 685	3 027	10 088 508
Total :	6 534	662	5 872	9 341 540	3 954	11 592 217

TABLEAU 17

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR RÉSIDENCE
(Collégial public)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
Résidants	23 974	3 752	20 222	31 020 965	7 578	8 621 145
Non-résidants	35 953	3 279	32 674	51 924 125	23 533	62 536 135
Total :	59 927	7 031	52 896	82 945 090	31 111	71 157 280

TABLEAU 18

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR RÉSIDENCE
(Réseau prêts seulement)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de Demandes	Nombre de refus	Prêts émis	
			Nombre	Montant ($)
Résidants	1 031	293	738	2 619 975
Non-résidants	3 661	309	3 352	12 267 705
Total :	4 692	602	4 090	14 887 680

Note : Les résultats présentés sous la rubrique "réseau prêts seulement" concernent les candidats fréquentant des établissements d'enseignement reconnus aux fins de prêts seulement.

TABLEAU 19

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET PAR RÉSIDENCE
(Tous les réseaux)

ANNÉE 1986-1987

	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis Nombre	Prêts émis Montant ($)	Bourses émises Nombre	Bourses émises Montant ($)
Résidants	41 637	7 516	34 121	59 793 125	11 327	13 467 754
Non-résidants	96 438	8 728	87 710	177 629 308	58 325	164 038 963
Total :	138 075	16 244	121 831	237 422 433	69 652	177 506 717

TABLEAU 20

RÉPARTITION DES CANDIDATS REFUSÉS AU PRET PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT

ANNÉE 1986-1987

Réseaux	Nombre de refus dus aux ressources suffisantes des parents	Nombre de refus dus aux ressources suffisantes de l'étudiant ou de son conjoint	Nombre de certificats de prêts non réclamés	Nombre de refus dus à des demandes incomplètes	Autres refus	Total des refus
Universitaire 90 crédits et plus	0	270	1 180	91	156	1 697
Universitaire moins de 90 crédits	2 204	235	2 324	1 223	266	6 252
Collégial privé	269	22	246	109	16	662
Collégial public	3 009	296	2 653	935	138	7 031
Réseau prêts seulement	133	35	181	200	53	602
Total :	5 615	858	6 584	2 558	629	16 244

Note : Les résultats présentés sous la rubrique "réseau prêts seulement" concernent les candidats fréquentant des établissements d'enseignement reconnus aux fins de prêts seulement.

TABLEAU 21

PRETS ACCORDÉS PAR STRATE ET PAR RÉSIDENCE
(universitaire 90 crédits et plus)

ANNÉE 1986-1987

Strate ($)	Résidants	Non-résidants	Fréquence	Fréquence cumulée
50	0	1	1	1
55 à 200	1	11	12	13
205 à 400	2	12	14	27
405 à 600	6	18	24	51
605 à 800	14	19	33	84
805 à 1 000	1	16	17	101
1 005 à 1 200	39	29	68	169
1 205 à 1 400	41	32	73	242
1 405 à 1 600	51	110	161	403
1 605 à 1 800	14	22	36	439
1 805 à 2 000	17	34	51	490
2 005 à 2 200	32	53	85	575
2 205 à 2 400	37	202	239	814
2 405 (maximum)	4	264	268	1 082
2 410 à 2 800	175	580	755	1 837
2 805	1 446	11 916	13 362	15 199
Total :	1 880	13 319	15 199	

TABLEAU 22

NOMBRE DE PRETS ACCORDÉS PAR STRATE ET PAR RÉSIDENCE
(universitaire moins de 90 crédits)

ANNÉE 1986-1987

Strate ($)	Résidants	Non-résidants	Fréquence	Fréquence cumulée
50	0	3	3	3
55 à 200	9	9	18	21
205 à 400	7	19	26	47
405 à 600	12	19	31	78
605 à 800	24	17	41	119
805 à 1 000	15	13	28	147
1 005 à 1 200	81	21	102	249
1 205 à 1 400	136	38	174	423
1 405 à 1 600	236	28	264	687
1 605 à 1 690	324	430	754	1 441
1 695 (maximum)	1 698	2 712	4 410	5 851
1 700 à 2 090	487	618	1 105	6 956
2 095	6 291	30 527	36 818	43 774
Total :	9 320	34 454	43 774	

TABLEAU 23

PRETS ACCORDÉS PAR STRATE ET PAR RÉSIDENCE
(collégial privé)

ANNÉE 1986-1987

Strate ($)	Résidants	Non-résidants	Fréquence	Fréquence cumulée
50	0	0	0	0
55 à 200	0	0	0	0
205 à 400	1	3	4	4
405 à 600	0	1	1	5
605 à 800	6	1	7	12
805 à 1 000	2	1	3	15
1 005 à 1 210	6	1	7	22
1 215 (maximum)	244	232	476	498
1 220 à 1 610	103	59	162	660
1 615	1 599	3 613	5 212	5 872
Total :	1 961	3 911	5 872	

TABLEAU 24

PRETS ACCORDÉS PAR STRATE ET PAR RÉSIDENCE
(collégial public)

ANNÉE 1986-1987

Strate ($)	Résidants	Non-résidants	Fréquence	Fréquence cumulée
50	1	0	1	1
55 à 200	14	5	19	20
205 à 400	19	8	27	47
405 à 600	28	12	40	87
605 à 800	56	17	73	160
805 à 1 000	51	26	77	237
1 005 à 1 210	154	21	175	412
1 215 (maximum)	3 020	2 269	5 289	5 701
1 220 à 1 610	1 149	656	1 805	7 506
1 615	15 730	29 660	45 390	52 896
Total :	20 222	32 674	52 896	

TABLEAU 25

PRETS ACCORDÉS PAR STRATE ET PAR RÉSIDENCE
(réseau prêts seulement)

ANNÉE 1986-1987

Strate ($)	Résidants	Non-résidants	Fréquence	Fréquence cumulée
50	0	0	0	0
55 à 200	1	0	1	1
205 à 400	0	4	4	5
405 à 600	0	3	3	8
605 à 800	1	4	5	13
805 à 1 000	16	23	39	52
1 005 à 1 200	1	3	4	56
1 205 à 1 400	1	0	1	57
1 405 à 1 600	8	7	15	72
1 605 à 1 800	8	6	14	86
1 805 à 1 910	6	4	10	96
1 915 (maximum)	166	668	834	930
1 920 à 3 825	47	41	88	1 018
3 830	355	2 122	2 477	3 495
3 835 à 5 740	2	10	12	3 507
5 745	126	457	583	4 090
Total :	738	3 352	4 090	

Note : Les résultats présentés sous la rubrique "réseau prêts seulement" concernent les candidats fréquentant des établissements d'enseignement reconnus aux fins de prêts seulement.

TABLEAU 26

BOURSES ACCORDÉES PAR STRATE ET PAR RÉSIDENCE
(universitaire 90 crédits et plus)
ANNÉE 1986-1987

Strate ($)	Résidants	Non-résidants	Fréquence	Fréquence cumulée
50	0	2	2	2
55 à 500	74	434	508	510
505 à 1 000	56	693	749	1 259
1 005 à 1 500	57	980	1 037	2 296
1 505 à 2 000	42	1 126	1 168	3 464
2 005 à 2 500	29	1 179	1 208	4 672
2 505 à 3 000	15	941	956	5 628
3 005 à 3 500	10	1 054	1 064	6 692
3 505 à 4 000	3	517	520	7 212
4 005 à 4 500	1	471	472	7 684
4 505 à 5 000	0	331	331	8 015
5 005 à 5 500	1	463	464	8 479
5 505 à 6 000	0	206	206	8 685
6 005 à 6 500	0	74	74	8 759
6 505 à 7 000	0	49	49	8 808
7 005 à 7 500	0	30	30	8 838
7 505 à 8 000	0	25	25	8 863
8 005 à 8 500	0	21	21	8 884
8 505 à 9 000	0	22	22	8 906
9 005 à 9 470	0	47	47	8 953
9 475 et plus	0	30	30	8 983
Total :	288	8 695	8 983	

TABLEAU 27

BOURSES ACCORDÉES PAR STRATE ET PAR RÉSIDENCE
(universitaire moins de 90 crédits)
ANNÉE 1986-1987

Strate ($)	Résidants	Non-résidants	Fréquence	Fréquence cumulée
50	0	0	0	0
55 à 500	559	1 217	1 776	1 776
505 à 1 000	615	1 501	2 116	3 892
1 005 à 1 500	625	1 836	2 461	6 353
1 505 à 2 000	395	2 191	2 556	8 909
2 005 à 2 500	177	2 699	2 876	11 785
2 505 à 3 000	93	3 294	3 387	15 172
3 005 à 3 500	36	3 069	3 108	18 280
3 505 à 4 000	15	2 744	2 759	21 039
4 005 à 4 500	11	1 749	1 760	22 799
4 505 à 5 000	0	783	783	23 582
5 005 à 5 500	4	428	432	24 014
5 505 à 6 000	0	464	464	24 478
6 005 à 6 500	1	287	288	24 766
6 505 à 7 000	0	178	178	24 944
7 005 à 7 500	0	191	191	25 135
7 505 à 8 000	0	122	122	25 257
8 005 à 8 500	0	91	91	25 348
8 505 à 9 000	0	69	69	25 417
9 005 à 9 470	0	75	75	25 492
9 475 et plus	0	115	115	25 607
Total :	2 534	23 073	25 607	

TABLEAU 28

BOURSES ACCORDÉES PAR STRATE ET PAR RÉSIDENCE
(collégial privé)

ANNÉE 1986-1987

Strate ($)	Résidants	Non-résidants	Fréquence	Fréquence cumulée
50	0	0	0	0
55 à 500	121	133	254	254
505 à 1 000	144	181	325	579
1 005 à 1 500	160	227	387	956
1 505 à 2 000	160	252	412	1 378
2 005 à 2 500	187	248	435	1 813
2 505 à 3 000	101	267	368	2 181
3 005 à 3 500	36	258	294	2 475
3 505 à 4 000	9	375	384	2 859
4 005 à 4 500	3	367	370	3 229
4 505 à 5 000	3	318	321	3 550
5 005 à 5 500	1	173	174	3 724
5 505 à 6 000	2	67	69	3 793
6 005 à 6 500	0	29	29	3 822
6 505 à 7 000	0	21	21	3 843
7 005 à 7 500	0	23	23	3 866
7 505 à 8 000	0	17	17	3 883
8 005 à 8 830	0	27	27	3 910
8 835 et plus	0	44	44	3 954
Total :	927	3 027	3 954	

TABLEAU 29

BOURSES ACCORDÉES PAR STRATE ET PAR RÉSIDENCE
(collégial public)

ANNÉE 1986-1987

Strate ($)	Résidants	Non-résidants	Fréquence	Fréquence cumulée
50	2	0	2	2
55 à 500	1 496	1 387	2 883	2 885
505 à 1 000	1 729	1 950	3 679	6 564
1 005 à 1 500	2 589	2 059	4 648	11 212
1 505 à 2 000	1 105	2 270	3 375	14 587
2 005 à 2 500	361	2 767	3 128	17 715
2 505 à 3 000	144	3 480	3 624	21 339
3 005 à 3 500	85	4 005	4 090	25 429
3 505 à 4 000	43	2 860	2 903	28 332
4 005 à 4 500	19	1 281	1 300	29 632
4 505 à 5 000	5	439	444	30 076
5 005 à 5 500	0	199	199	30 275
5 505 à 6 000	0	144	144	30 419
6 005 à 6 500	0	128	128	30 547
6 505 à 7 000	0	155	155	30 702
7 005 à 7 500	0	103	103	30 805
7 505 à 8 000	0	96	96	30 901
8 005 à 8 830	0	77	87	30 988
8 835 et plus	0	123	123	31 111
Total :	7 578	23 533	31 111	

TABLEAU 30

RÉPARTITION DES CANDIDATS BÉNÉFICIAIRES
SELON L'AIDE FINANCIERE TOTALE ACCORDÉE

ANNÉE 1986-1987

Strate ($)	Nombre	Fréquence relative cumulée (%)	Moyenne de l'aide financière Totale ($)
1 à 1 000	552	0,5	627
1 001 à 2 000	32 900	27,5	1 566
2 001 à 3 000	30 109	52,2	2 405
3 001 à 4 000	16 810	66,0	3 540
4 001 à 5 000	16 653	79,6	4 527
5 001 à 6 000	14 512	91,5	5 470
6 001 à 7 000	5 463	96,0	6 387
7 001 à 8 000	2 133	97,8	7 498
8 001 à 9 000	1 312	98,9	8 393
9 001 à 10 000	639	99,4	9 450
10 001 à 11 000	330	99,7	10 465
11 001 à 12 000	270	99,87	11 473
12 001 à 13 000	96	99,96	12 493
13 001 à 14 000	52	100,0	13 322
Total :	121 831		3 406

TABLEAU 31

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS
SELON LES SESSIONS D'ÉTUDE DU CANDIDAT

ANNÉE 1986-1987

Sessions	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis nombre	Prêts émis montant ($)	Bourses émises nombre	Bourses émises montant ($)
Été seulement	739	55	684	1 534 355	38	53 695
Automne seulement	1 017	111	906	1 633 995	259	296 345
Hiver seulement	4 717	611	4 106	7 263 995	1 058	1 728 580
Été et automne	639	39	600	1 765 470	182	386 240
Été et hiver	0	0	0	0	0	0
Automne et hiver	124 459	14 939	109 520	208 417 353	64 531	160 197 607
Été, automne et hiver	6 504	489	6 015	16 807 265	3 584	14 844 250
Total :	138 075	16 244	121 831	237 422 433	69 652	177 506 717

TABLEAU 32

PRETS ACCORDÉS AUX CANDIDATS IMMIGRANTS
PAR RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT

ANNÉE 1986-1987

Réseau	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis nombre	Prêts émis montant ($)	Bourses émises nombre	Bourses émises montant ($)
Universitaire (90 crédits et plus)	352	62	470	1 273 860	293	1 010 660
Universitaire (moins de 90 crédits)	1 415	213	1 202	2 419 670	857	2 861 675
Collégial privé	165	21	144	226 540	95	321 765
Collégial public	1 235	233	1 002	1 590 400	721	1 943 400
Réseau prêts seulement	176	23	153	552 750		
Total :	3 523	552	2 971	6 063 220	1 966	6 137 500

Note : Les résultats présentés sous la rubrique "réseau prêts seulement" concernent les candidats fréquentant des établissements d'enseignement reconnus aux fins de prêts seulement.

TABLEAU 33

RESSOURCES FINANCIERES DU CANDIDAT BOURSIER
RECONNUES PAR LE RÉGIME DES PRETS ET BOURSES
POUR LE FINANCEMENT DE SES ÉTUDES

ANNÉE 1986-1987

Catégorie	Nombre de candidats	Ressources financières	Moyenne ($)	Pourcentage (%)
Dépendant	36 534	Contribution du candidat	1 235	21,9
		Contribution des parents	650	11,5
		Prêt	1 763	31,3
		Bourse	1 992	35,3
Total :			5 640	100,0
Autonome sans conjoint	25 735	Contribution du candidat	2 178	29,4
		Prêt	2 174	29,3
		Bourse	3 066	41,3
Total :			7 418	100,0
Autonome avec conjoint	7 383	Contribution du candidat	2 203	26,1
		Contribution du conjoint	698	8,3
		Prêt	2 043	24,2
		Bourse	3 496	41,4
Total :			8 440	100,0

SECTION B

PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS AU RÉGIME DES PRETS ET BOURSES

Au Québec, en 1986-1987, 45% des étudiants des réseaux collégial et universitaire ont présenté une demande d'aide financière. Les personnes bénéficiaires d'un prêt représentent 40% de la clientèle de ces réseaux, alors que celles bénéficiaires d'une bourse en représentent 24%. Cependant, les résultats diffèrent à l'intérieur même de ces réseaux. En effet, le taux des demandes se chiffre à 52% pour le réseau universitaire, à 43% pour le réseau collégial public et à 30% pour le réseau collégial privé. On observe les mêmes comportements concernant les taux d'emprunteurs et les taux de boursiers par rapport au total des inscriptions à l'intérieur des réseaux. C'est donc dire que le régime des prêts et bourses rejoint, en proportion, le plus d'étudiants au sein du réseau universitaire et le moins d'étudiants au sein du réseau collégial privé.

TABLEAU 34

PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS DE NIVEAU POSTSECONDAIRE
AU RÉGIME DES PRETS ET BOURSES
(dans les établissements d'enseignement du Québec reconnus pour fins de prêts et bourses)

ANNÉE 1986-1987

Réseaux	Nombre d'inscriptions	Nombre de demandes	Taux (demandes) inscrits	Nombre de prêts	Taux (prêts) inscrits	Nombre de bourses	Taux (bourses) inscrits
Collégial privé	21 326	6 478	30,4%	5 842	27,4%	4 006	18,8%
Collégial public	137 873	58 790	42,6%	51 953	37,7%	30 998	22,5%
Universitaire	114 921	59 981	52,2%	52 798	45,9%	31 586	27,5%
Total :	274 120	124 145	45,3%	109 574	40,0%	65 930	24,1%

Note : Ces données ont été produites selon le niveau d'études des étudiants à l'automne 1986.

SECTION C

PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA CLIENTELE

BÉNÉFICIAIRE D'UNE AIDE FINANCIERE

La clientèle bénéficiaire d'une aide financière est composée de 48% d'hommes et de 52% de femmes. Selon l'état civil, la répartition s'établit comme suit : 87% de personnes célibataires, 8% de personnes mariées, 4% de personnes qui ont déjà été mariées et 1% de personnes qui vivent maritalement. La plus grande partie des bénéficiaires, soit 83%, sont âgés entre 16 et 25 ans.

Concernant les candidats dépendants, on observe qu'ils occupent une part de 60% de la clientèle bénéficiaire. Dans 37% des cas, le père n'est pas sur le marché du travail, soit pour cause de chômage, soit pour cause d'invalidité ou de retraite. Pour ceux dont le père est actif, notons qu'il y a 32% d'ouvriers, 13% de travailleurs autonomes, 7% de travailleurs dans le secteur des services, 6% de travailleurs dans le domaine de l'agriculture ou de la pêche et 5% occupent un emploi de technicien ou de professionnel dans une entreprise. La répartition des parents selon le nombre d'enfants à charge s'établit comme suit : 31% n'ont d'enfant que le candidat, 36% ont deux enfants, 22% ont trois enfants et 11% ont au moins quatre enfants.

Quant aux candidats autonomes, ils occupent l'autre part de 40% de la clientèle bénéficiaire. Selon la raison d'indépendance, la répartition s'établit comme suit : 21% de personnes autonomes par le mariage, 28% de personnes autonomes par leurs études, 37% de personnes devenues autonomes en raison de leur expérience du marché du travail, 9% de personnes qui ont déjà été mariées, 2% de personnes qui vivent maritalement, 2% de chefs de familles monoparentales et 1% de personnes orphelines. Il est à remarquer que 93,5% des bénéficiaires sont sans enfant, 3,5% ont un enfant, 2% ont deux enfants et 1% ont au moins trois enfants.

TABLEAU 35

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS SELON LE SEXE ET L'ÉTAT CIVIL

ANNÉE 1986-1987

Sexe	État civil	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis nombre	Prêts émis montant ($)	Bourses émises nombre	Bourses émises montant ($)
Homme	Non-enregistré	78	78	0	0	0	0
	Célibataire	58 670	7 241	51 429	100 951 843	27 018	61 718 314
	Marié	5 546	403	5 143	11 577 775	3 418	12 519 260
	Veuf	16	4	12	29 005	5	19 755
	Séparé	777	69	708	1 573 505	535	1 956 935
	Divorcé	827	84	743	1 682 505	526	1 775 865
	Vivant maritalement	555	39	516	1 098 055	398	1 828 810
Sous-total :		66 469	7 918	58 551	116 912 738	31 900	79 818 939
Femme	Non-enregistré	67	67	0	0	0	0
	Célibataire	62 223	7 328	54 895	103 487 430	31 796	75 787 917
	Mariée	5 425	492	4 933	9 965 310	3 275	10 434 439
	Veuve	86	21	65	137 855	45	199 065
	Séparée	1 501	162	1 339	2 701 350	1 076	4 911 901
	Divorcée	1 838	209	1 629	3 393 130	1 270	5 325 811
	Vivant maritalement	466	47	419	824 620	293	1 032 915
Sous-total :		71 606	8 326	63 280	120 509 695	37 755	97 692 048
Total :		138 075	16 244	121 831	237 422 433	69 655	177 510 987

TABLEAU 36

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS SELON LES GROUPES D'AGE

ANNÉE 1986-1987

Groupe d'âge	Nombre de Demandes	Nombre de refus	Prêts émis nombre	Prêts émis montant ($)	Bourses émises nombre	Bourses émises montant ($)
14 - 15 ans	26	1	25	38 420	16	24 030
16 - 17 ans	17 389	2 066	15 323	24 158 710	8 153	15 271 764
18 - 19 ans	32 702	3 894	28 808	48 181 250	14 865	30 410 655
20 - 21 ans	28 913	3 540	25 373	48 484 083	13 199	30 133 164
22 - 23 ans	22 542	2 606	19 936	43 321 640	11 905	31 027 052
24 - 25 ans	13 079	1 446	11 633	26 486 630	7 517	21 814 167
26 - 27 ans	8 005	895	7 110	16 201 985	4 763	14 786 356
28 - 29 ans	5 075	572	4 503	10 225 245	3 068	10 276 755
30 - 31 ans	3 309	378	2 931	6 638 830	2 008	7 175 145
32 - 33 ans	2 244	247	1 997	4 516 680	1 298	4 909 570
34 - 35 ans	1 556	181	1 375	3 032 720	940	3 682 910
36 - 37 ans	1 133	135	998	2 184 695	675	2 705 060
38 - 39 ans	746	97	649	1 391 150	447	1 905 215
40 ans et plus	1 356	186	1 170	2 560 395	800	3 384 874
Total :	138 075	16 244	121 831	237 422 433	69 652	177 506 717

TABLEAU 37

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS AUX CANDIDATS DÉPENDANTS
SELON L'OCCUPATION DU PERE

ANNÉE 1986-1987

Occupation du père	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis nombre	Prêts émis montant ($)	Bourses émises nombre	Bourses émises montant ($)
Non-enregistrée	8 558	1 966	6 592	11 790 690	3 903	7 886 015
Maître de maison	4	1	3	5 325	3	4 275
Cultivateur, pêcheur	4 323	412	3 911	6 648 228	2 275	4 521 550
Journalier, manoeuvre	14 162	1 665	12 497	21 467 430	5 658	9 950 431
Ouvrier semi-spécialisé	3 415	513	2 902	4 877 160	1 001	1 639 750
Ouvrier spécialisé, contremaître	7 026	1 238	5 788	9 876 235	1 798	2 767 080
Préposé aux services	1 856	296	1 560	2 691 005	533	870 415
Vendeur	1 746	287	1 459	2 588 870	508	884 650
Propriétaire petit commerce ou industrie	6 717	750	5 967	10 537 220	3 274	6 436 550
Gérant, administrateur	2 356	540	1 816	3 188 615	411	628 565
Technicien	1 881	328	1 553	2 718 025	328	464 205
Professionnel indépendant	3 788	868	2 920	5 127 990	565	739 455
Sans activité	27 216	2 433	24 783	44 047 490	15 862	35 360 714
Employé de bureau	1 883	304	1 579	2 773 580	416	636 601
Total :	84 931	11 601	73 330	128 337 953	36 535	72 790 256

TABLEAU 38

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS AUX CANDIDATS DÉPENDANTS
SELON LES REVENUS ET LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE DES PARENTS

ANNÉE 1986-1987

Revenus nets après impôts des parents ($)	Nombre d'enfants à charge des parents	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis Nombre	Prêts émis Montant ($)	Bourses émises Nombre	Bourses émises Montant ($)
10 000 et moins	1	10 249	1 828	8 421	15 242 486	6 622	15 764 584
	2	6 106	1 071	5 035	8 981 573	4 100	9 815 214
	3	2 541	483	2 058	3 637 063	1 695	4 196 600
	4	795	134	661	1 183 820	558	1 388 209
	5 et plus	263	48	215	379 863	183	470 157
Sous-total :		19 954	3 564*	16 390	29 424 805	13 158	21 226 764
10 001 à 15 000	1	5 574	240	5 334	9 644 755	3 365	6 489 435
	2	4 357	167	4 190	7 396 605	3 243	7 109 084
	3	2 182	120	2 062	3 617 815	1 708	3 917 245
	4	836	29	807	1 416 155	676	1 612 980
	5 et plus	324	18	306	535 365	266	622 020
Sous-total :		13 273	574	12 699	22 610 695	9 258	19 750 764
15 001 à 20 000	1	5 665	267	5 398	9 480 645	1 365	1 511 250
	2	5 570	239	5 331	9 505 975	2 958	4 766 745
	3	3 070	123	2 947	5 223 785	2 063	4 133 846
	4	1 001	40	961	1 689 155	773	1 646 715
	5 et plus	456	14	442	765 315	390	896 735
Sous-total :		15 762	683	15 079	26 664 875	7 549	12 955 291

.../

* 2 400 de ces refus sont dus à des demandes incomplètes.

TABLEAU 38 (suite)

Revenus nets après impôts des parents ($)	Nombre d'enfants à charge des parents	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis Nombre	Prêts émis Montant	Bourses émises Nombre	Bourses émises Montant
20 001 à 25 000	1	4 142	730	3 412	5 407 890	59	87 390
	2	6 050	261	5 789	9 997 175	1 482	1 438 755
	3	3 776	157	3 619	6 437 340	1 767	2 524 680
	4	1 264	64	1 200	2 104 900	786	1 417 480
	5 et plus	473	18	455	794 340	352	660 076
Sous-total :		15 705	1 230	14 475	24 741 645	4 446	6 128 381
25 001 et plus	1	3 438	2 942	496	872 265	28	45 570
	2	7 598	1 896	5 702	9 347 520	187	204 255
	3	5 905	540	5 365	9 151 078	862	786 900
	4	2 423	132	2 291	4 037 290	689	736 551
	5 et plus	873	40	833	1 487 780	357	876 460
Sous-total :		20 237	5 550	14 687	24 895 933	2 123	2 318 511
Total :		84 931	11 601	73 330	128 337 953	36 534	72 787 711

TABLEAU 39

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS AUX CANDIDATS AUTONOMES
SELON LA RAISON D'INDÉPENDANCE

ANNÉE 1986-1987

Raison d'indépendance	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			nombre	montant ($)	nombre	montant ($)
Marié	10 885	835	10 050	21 490 575	6 673	22 870 014
Veuf	100	25	75	162 765	49	215 755
Séparé	2 261	218	2 043	4 266 955	1 609	6 858 516
Divorcé	2 645	275	2 370	5 071 925	1 794	7 099 966
Vivant maritalement	1 012	79	933	1 917 775	689	2 851 345
Orphelin	552	57	495	916 610	397	728 025
Études complétées	14 967	1 417	13 550	37 903 760	7 565	19 288 970
Marché du travail	19 630	1 608	18 022	35 594 620	13 509	39 569 445
Parent unique	1 033	102	931	1 701 775	806	4 662 210
Autres	59	27	32	57 720	27	62 445
Total :	53 144	4 643	48 501	109 084 480	33 118	104 719 006

Note : Les résultats présentés sous la rubrique "études complétées" concernent les étudiants ayant complété 90 crédits à l'université.

TABLEAU 40

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS AUX CANDIDATS AUTONOMES
SELON LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE

ANNÉE 1986-1987

Nombre d'enfants à charge	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis		Bourses émises	
			nombre	montant ($)	nombre	montant ($)
0	44 728	3 916	40 812	93 295 505	27 416	76 604 036
1	4 855	411	4 444	9 234 680	3 381	16 126 501
2	2 551	227	2 324	4 724 545	1 644	8 126 490
3	761	72	689	1 360 555	500	2 669 730
4	186	15	171	343 780	129	807 224
5 et plus	63	2	61	125 415	50	386 750
Total :	53 144	4 643	48 501	109 084 480	33 120	104 720 731

TABLEAU 41

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS SELON LES REVENUS DU CANDIDAT

ANNÉE 1986-1987

Revenus bruts du candidat ($)	Prêts émis		Bourses émises	
	Nombre	Montant ($)	Nombre	Montant ($)
0	31 763	59 380 090	26 156	77 167 306
1 à 1 000	11 056	20 315 100	8 859	23 317 435
1 001 à 2 000	17 071	32 064 295	13 050	32 059 741
2 001 à 3 000	12 850	25 289 225	9 334	21 475 927
3 001 à 4 000	8 018	16 412 710	5 455	11 761 246
4 001 à 5 000	4 897	10 262 720	3 086	5 921 456
5 001 à 6 000	3 008	6 431 145	1 819	3 046 731
6 001 à 7 000	1 698	3 663 485	971	1 388 790
7 001 à 8 000	985	2 110 450	480	660 405
8 001 à 9 000	596	1 280 135	245	359 960
9 001 à 10 000	377	807 940	73	104 825
Plus de 10 000	823	1 758 070	124	242 895
Total :	93 142	179 775 365	69 652	177 506 717

Note : 93 142 candidats bénéficiaires au total ont fait état de leurs revenus. Un groupe de 28 689 autres candidats qui n'ont pas fait état de leurs revenus ont bénéficié d'un volume global de prêts de 57 647 068 $ seulement.

TABLEAU 42

PRETS ET BOURSES ACCORDÉS AUX CANDIDATS MARIÉS OU VIVANT MARITALEMENT
SELON LES REVENUS DU CONJOINT

ANNÉE 1986-87

Revenus nets après impôts du conjoint ($)	Nombre de demandes	Nombre de refus	Prêts émis nombre	Prêts émis montant ($)	Bourses émises nombre	Bourses émises montant ($)
0	1 942	314	1 628	3 518 585	1 145	4 186 150
1 à 1 000	1 091	83	1 008	2 176 940	808	3 301 300
1 001 à 2 000	1 285	81	1 204	2 524 800	1 026	4 070 025
2 001 à 3 000	1 002	47	955	2 022 340	800	2 935 415
3 001 à 4 000	739	25	714	1 532 510	586	2 175 140
4 001 à 5 000	578	25	553	1 196 370	438	1 707 430
5 001 à 6 000	434	24	410	883 770	334	1 203 840
6 001 à 7 000	399	13	386	825 450	296	1 045 720
7 001 à 8 000	393	15	378	800 725	279	945 545
8 001 à 9 000	388	18	370	801 855	255	721 605
9 001 à 10 000	417	22	395	840 560	265	752 300
Plus de 10 000	3 324	314	3 010	6 341 855	1 151	2 770 004
Total :	11 992	981	11 011	23 465 760	7 383	25 814 474

SECTION D

CONTRIBUTION DE L'ETUDIANT

C'est en tenant compte des candidats bénéficiaires ayant fait état de leur situation réelle quant à leurs revenus qu'ont été compilés les résultats concernant les niveaux de contribution exigés des étudiants. Cette approche est nouvelle puisque dans les publications précédentes ces données étaient produites pour l'ensemble des bénéficiaires. Il sera possible ainsi de faire un parallèle avec les niveaux de contribution exigés des parents et du conjoint lors du calcul de la bourse, puisque ce sont seulement les étudiants ayant fait état de leurs revenus qui présentent une demande de bourse.

Parmi les 93 142 candidats qui ont fait état de leurs revenus, 34% ont affiché des revenus d'emploi nuls, 50% des revenus d'emploi inférieurs à 1 200 $ et 75% des revenus d'emploi inférieurs à 2 800 $. La contribution moyenne exigée sur ces revenus a été de 1 675$. Également, 15 300 de ces étudiants disposent de ressources financières autres que des revenus d'emploi (exception faite d'une bourse au mérite), pour un montant moyen de 1 140 $. En ce qui a trait aux 1 600 étudiants titulaires d'une bourse au mérite, notons qu'ils disposent de ressources financières supplémentaires pour un montant moyen de 2 360 $.

Globalement, on s'aperçoit que 3% de ces candidats n'ont aucune participation à apporter au financement de leurs études, 50% doivent contribuer pour une somme inférieure à 1 600$ et 75% pour une somme inférieure à 2 550 $.

Les graphiques suivants permettent de visualiser la répartition des candidats bénéficiaires ayant fait état de leurs revenus, selon le niveau de la contribution exigée d'eux au calcul de la bourse.

RÉPARTITION DES CANDIDATS BÉNÉFICIAIRES QUI ONT FAIT ÉTAT DE LEURS REVENUS SELON LEUR CONTRIBUTION TOTALE EXIGÉE A LA BOURSE

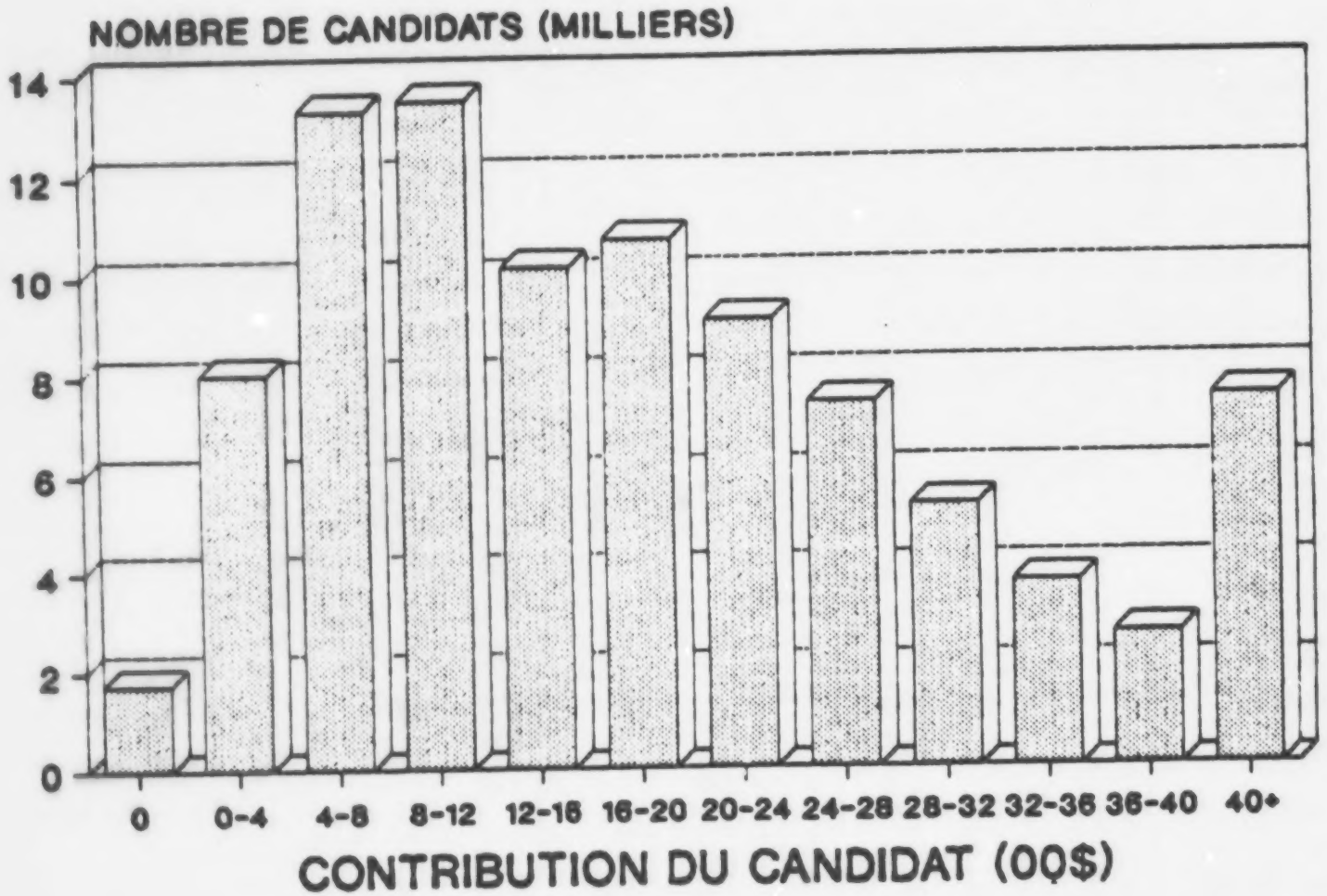

Note : La dernière classe (40 +) concerne les candidats dont la contribution est supérieure à 4 000 $. Le nombre de candidats diminue régulièrement dans chaque tranche de contribution jusqu'à environ 8 400 $. Une part de 0,6 % des candidats, soit 600 d'entre eux, ont à apporter une contribution au-delà de ce montant.

RÉPARTITION DES CANDIDATS BÉNÉFICIAIRES QUI ONT FAIT ÉTAT DE LEURS REVENUS SELON LEUR CONTRIBUTION TOTALE EXIGÉE A LA BOURSE

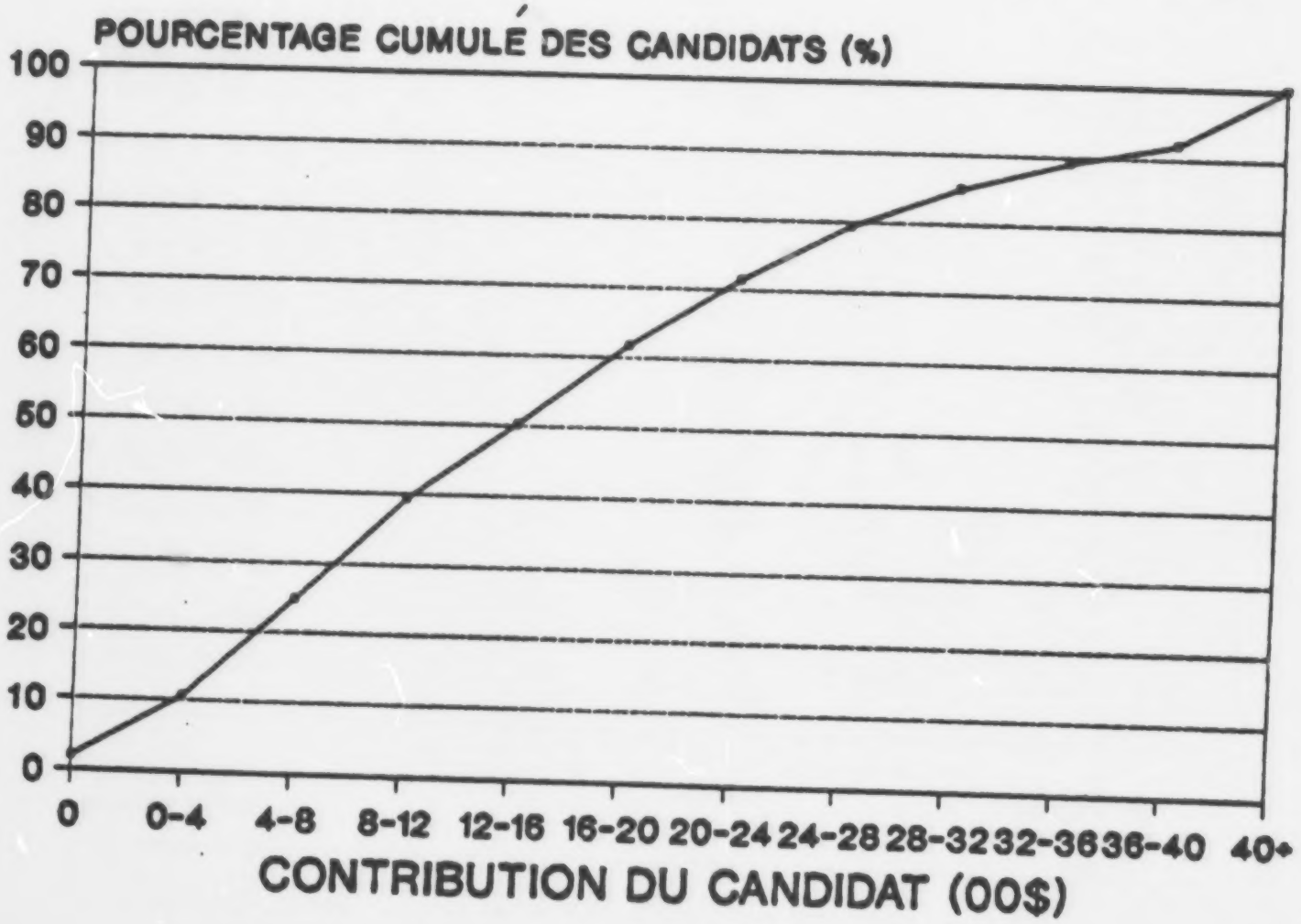

Note : La dernière classe (40 +) concerne les candidats dont la contribution est supérieure à 4 000 $.

TABLEAU 43

CONTRIBUTION EXIGÉE SUR LES REVENUS D'EMPLOI DU CANDIDAT A LA BOURSE

ANNÉE 1986-1987

Revenus bruts du candidat ($)	Nombre	Moyenne de la contribution ($)
0	31 763	625
1 à 1 000	11 056	980
1 001 à 2 000	17 071	1 571
2 001 à 3 000	12 850	2 145
3 001 à 4 000	8 018	2 707
4 001 à 5 000	4 897	3 227
5 001 à 6 000	3 008	3 726
6 001 à 7 000	1 698	4 250
7 001 à 8 000	985	4 753
8 001 à 9 000	596	5 233
9 001 à 10 000	377	5 853
Plus de 10 000	823	6 158
Total :	93 142	1 676

Note : Seuls les candidats bénéficiaires d'un prêt et ayant fait état de leurs revenus sont admissibles à la bourse.

TABLEAU 44

CONTRIBUTION EXIGÉE SUR LES AUTRES RESSOURCES FINANCIERES DU CANDIDAT A LA BOURSE

• ANNÉE 1986-1987

Autres revenus du candidat ($)	Nombre	Moyenne de la contribution ($)
0	77 839	0
1 à 1 000	9 943	427
1 001 à 2 000	3 031	1 389
2 001 à 3 000	926	2 452
3 001 à 4 000	639	3 406
4 001 à 5 000	309	4 496
5 001 à 6 000	160	5 517
6 001 à 7 000	108	6 479
7 001 à 8 000	57	7 480
8 001 à 9 000	42	8 378
9 001 à 10 000	30	9 494
Plus de 10 000	58	9 999
Total :	93 142	188

Note : Il s'agit là des ressources financières dont dispose l'étudiant, autres que ses revenus d'emploi, à l'exception d'une bourse au mérite. Le tableau de la page suivante expose les niveaux de contributions exigés des candidats sur la bourse au mérite.

TABLEAU 45

CONTRIBUTION EXIGÉE SUR LA BOURSE AU MÉRITE DU CANDIDAT A LA BOURSE

ANNÉE 1986-1987

Bourse au mérite ($)	Nombre	Moyenne de la contribution ($)
0	91 545	0
1 à 1 000	850	169
1 001 à 2 000	219	1 110
2 001 à 3 000	150	2 154
3 001 à 4 000	60	3 113
4 001 à 5 000	94	4 400
5 001 à 6 000	26	5 255
6 001 à 7 000	16	6 097
7 001 à 8 000	93	7 051
8 001 à 9 000	29	8 069
9 001 à 10 000	8	9 023
Plus de 10 000	52	9 499
Total :	93 142	32

TABLEAU 46

RÉPARTITION DES CANDIDATS BÉNÉFICIAIRES AYANT FAIT ÉTAT DE LEURS REVENUS SELON LEUR CONTRIBUTION TOTALE EXIGÉE A LA BOURSE

ANNÉE 1986-1987

Contribution totale du candidat ($)	Nombre	Fréquence cumulée	Fréquence relative cumulée (%)
0	1 731	1 731	1,9
1 à 400	8 046	9 777	10,5
401 à 800	13 297	23 074	24,8
801 à 1 200	13 494	36 568	39,3
1 201 à 1 600	10 159	46 727	50,2
1 601 à 2 000	10 717	57 444	61,7
2 001 à 2 400	9 086	66 530	71,4
2 401 à 2 800	7 410	73 940	79,4
2 801 à 3 200	5 310	79 250	85,1
3 201 à 3 600	3 726	82 976	89,1
3 601 à 4 000	2 691	85 667	92,0
Plus de 4 000	7 475	93 142	100,0
Total :	93 142		

SECTION E

CONTRIBUTION DES PARENTS DE L'ÉTUDIANT DÉPENDANT

Concernant la situation des parents de l'ensemble des 73 000 candidats dépendants bénéficiaires, notons qu'une part de 22% de ceux-ci ont des revenus nets après impôts inférieurs à 10 000 $. De plus, 50% d'entre eux ont des revenus nets après impôts inférieurs à 17 500 $ et 75% des revenus nets après impôts inférieurs à 23 750 $. La contribution moyenne exigée de ces parents sur leurs revenus se situe à 1 520 $.

D'autre part, les parents d'un groupe de 17 800 candidats dépendants bénéficiaires, soit 24% des cas, disposent d'actifs nets supérieurs à 50 000 $, de sorte qu'on exige d'eux une contribution moyenne relative à leurs actifs de 670 $.

Soulignons, enfin, que 23 400 des parents, soit 32%, n'ont aucune contribution à apporter au financement des études de leur enfant. Également, fait à noter, 50% d'entre eux ont à fournir une contribution totale inférieure à 1 000 $ et 75% une contribution totale inférieure à 2 800 $.

Les graphiques suivants permettent de visualiser la répartition des candidats dépendants bénéficiaires selon le niveau de contribution exigé de leurs parents lors du calcul de la bourse.

SELON LA CONTRIBUTION TOTALE EXIGÉE DE LEURS PARENTS

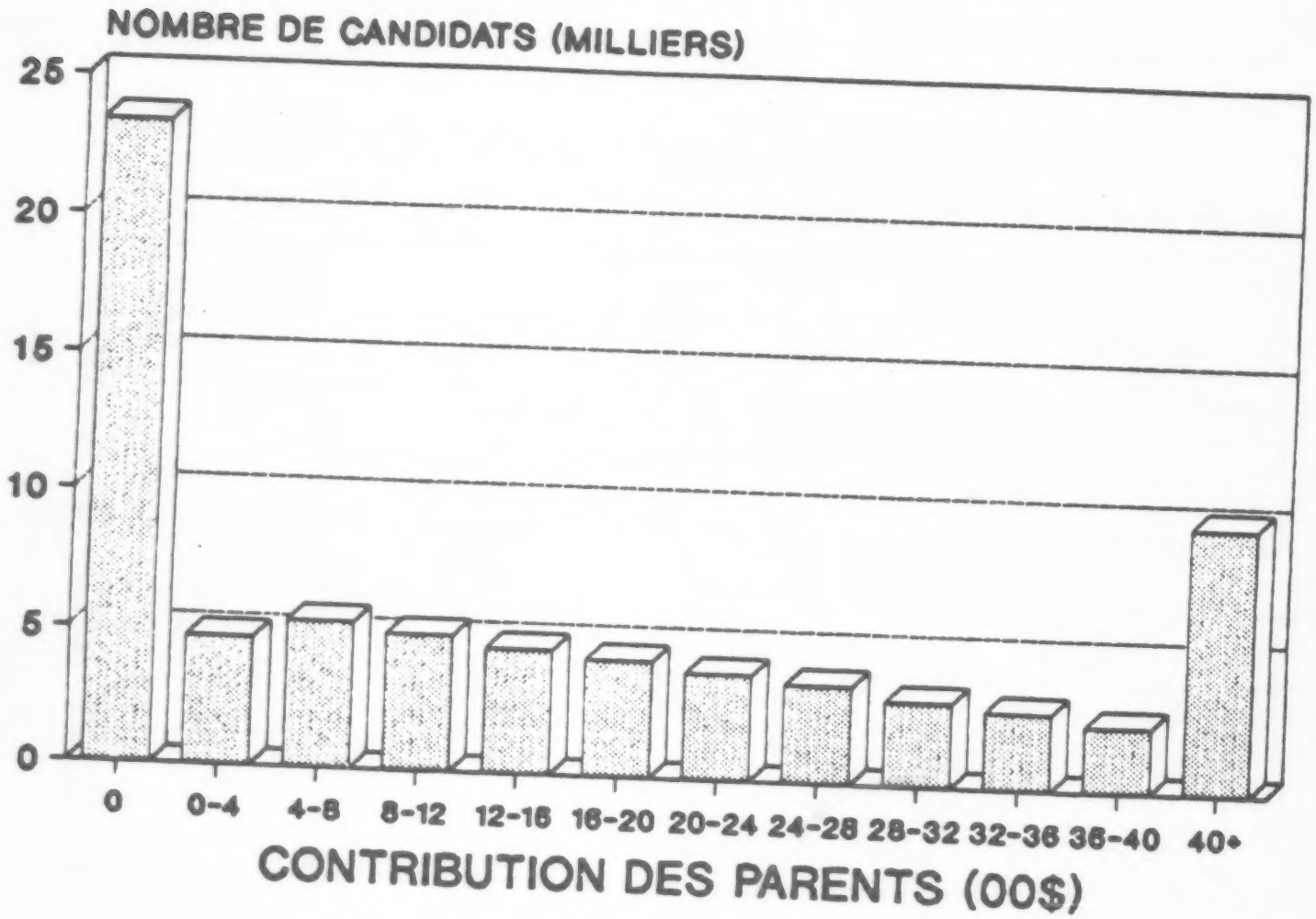

Note : La dernière classe (40 +) concerne les candidats dont la contribution des parents est supérieure à 4 000 $. Le nombre de candidats diminue régulièrement dans chaque tranche de contribution jusqu'à environ 8 400 $. Une part de 0,4 % des parents de ces candidats, soit 300 d'entre eux, ont à apporter une contribution au-delà de ce montant.

RÉPARTITION DES CANDIDATS DÉPENDANTS BÉNÉFICIAIRES

SELON LA CONTRIBUTION TOTALE EXIGÉE DE LEURS PARENTS

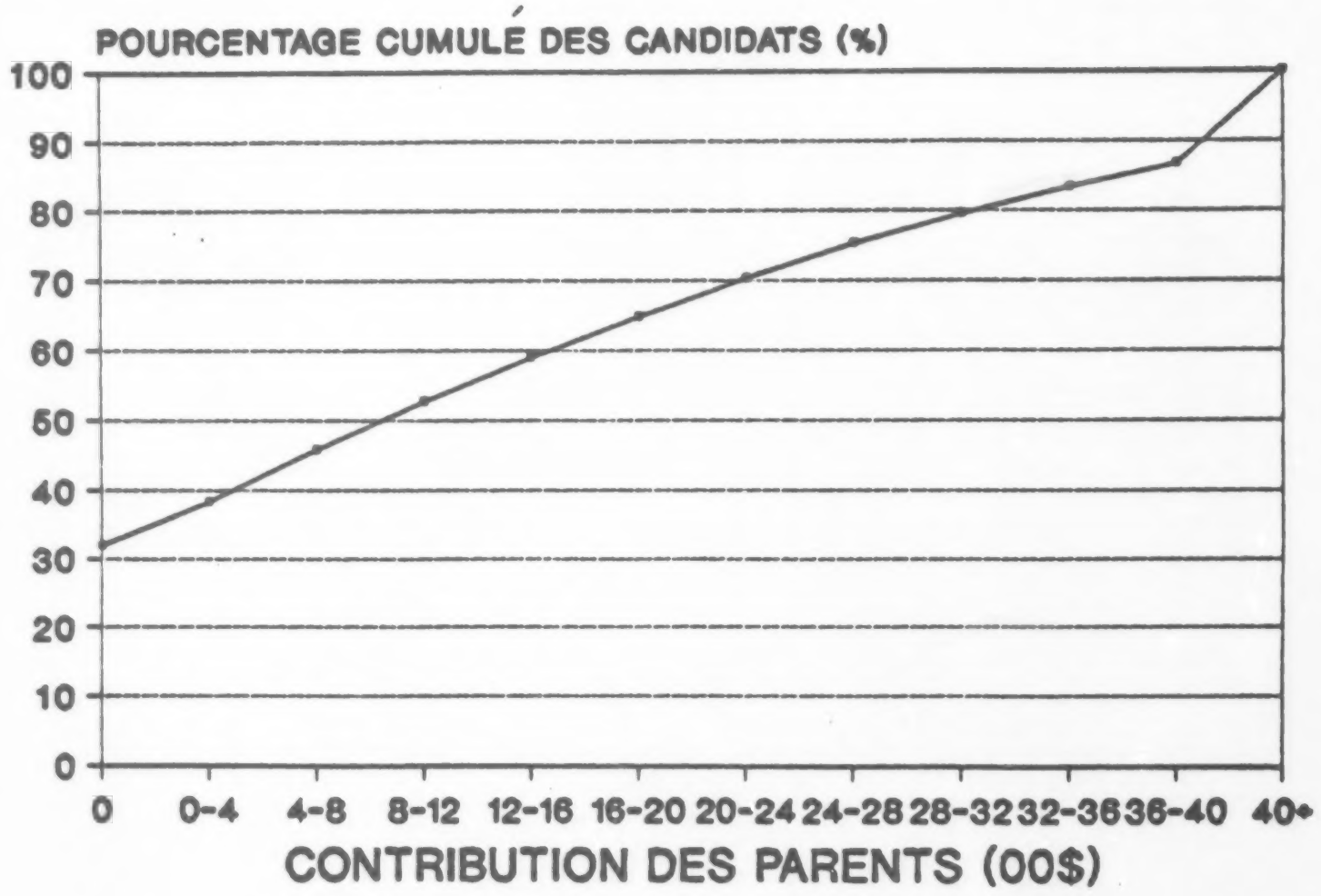

Note : La dernière classe (40 +) concerne les candidats dont la contribution des parents est supérieure à 4 000 $.

TABLEAU 47

CONTRIBUTION EXIGÉE SUR LES REVENUS DES PARENTS
DES CANDIDATS DÉPENDANTS BÉNÉFICIAIRES

ANNÉE 1986-1987

Revenus nets après impôts des parents ($)	Nombre	Moyenne de la contribution ($)
10 000 et moins	16 390	0
10 001 à 15 000	12 699	201
15 001 à 20 000	15 079	1 237
20 001 à 25 000	14 475	2 511
25 001 à 30 000	8 909	3 167
Plus de 30 000	5 778	4 433
Total :	73 330	1 519

TABLEAU 48

CONTRIBUTION EXIGÉE SUR LES ACTIFS NETS DES PARENTS
DES CANDIDATS DÉPENDANTS BÉNÉFICIAIRES

ANNÉE 1986-1987

Actifs nets des parents ($)	Nombre	Moyenne de la contribution ($)
50 000 et moins	55 524	0
50 001 à 100 000	11 472	241
100 001 à 150 000	3 223	880
150 001 à 200 000	1 543	1 458
200 001 à 250 000	733	1 912
150 001 à 300 000	383	2 361
300 001 à 350 000	189	3 051
350 001 à 400 000	99	3 391
400 001 à 450 000	70	3 845
450 001 à 500 000	39	3 601
Plus de 500 000	55	6 679
Total :	73 330	162

TABLEAU 49

RÉPARTITION DES CANDIDATS DÉPENDANTS BÉNÉFICIAIRES
SELON LA CONTRIBUTION TOTALE EXIGÉE DE LEURS PARENTS

ANNÉE 1986-1987

Contribution totale des parents ($)	Nombre	Fréquence cumulée	Fréquence relative cumulée (%)
0	23 417	23 417	31,9
1 à 400	4 772	28 189	38,4
401 à 800	5 413	33 602	45,8
801 à 1 200	5 052	38 654	52,7
1 201 à 1 600	4 616	43 270	59,0
1 601 à 2 000	4 302	47 572	64,9
2 001 à 2 400	3 944	51 516	70,3
2 401 à 2 800	3 642	55 158	75,2
2 801 à 3 200	3 130	58 288	79,5
3 201 à 3 600	2 849	61 137	83,3
3 601 à 4 000	2 426	63 563	86,7
Plus de 4 000	9 767	73 330	100,0
Total :	73 330		

SECTION F

CONTRIBUTION DU CONJOINT DE L'ÉTUDIANT AUTONOME

Les résultats présentés dans cette section, concernant la contribution du conjoint, diffèrent de ceux exposés dans la dernière publication. En effet, la contribution qui était considérée auparavant représentait une participation brute incluant les besoins de subsistance du conjoint et l'apport financier à fournir au financement des études du candidat. Cette année, ce dernier élément a été isolé pour mettre en évidence la participation nette du conjoint.

De l'ensemble des conjoints des 11 000 candidats bénéficaires autonomes par le mariage ou par l'union de fait, 15% ont des revenus nets après impôts nuls et 50% des revenus nets après impôts inférieurs à 4 000 $. La contribution moyenne exigée d'eux se situe aux alentours de 1 300 $.

Fait à noter, 58% des conjoints n'ont aucune contribution à apporter au financement des études du candidat et 42% une contribution moyenne de 3 200 $.

Les graphiques suivants permettent de décrire la répartition des candidats bénéficiaires mariés ou vivant maritalement, selon le niveau de contribution exigé de leur conjoint.

RÉPARTITION DES CANDIDATS BÉNÉFICIAIRES MARIÉS OU VIVANT MARITALEMENT

SELON LA CONTRIBUTION EXIGÉE DE LEUR CONJOINT

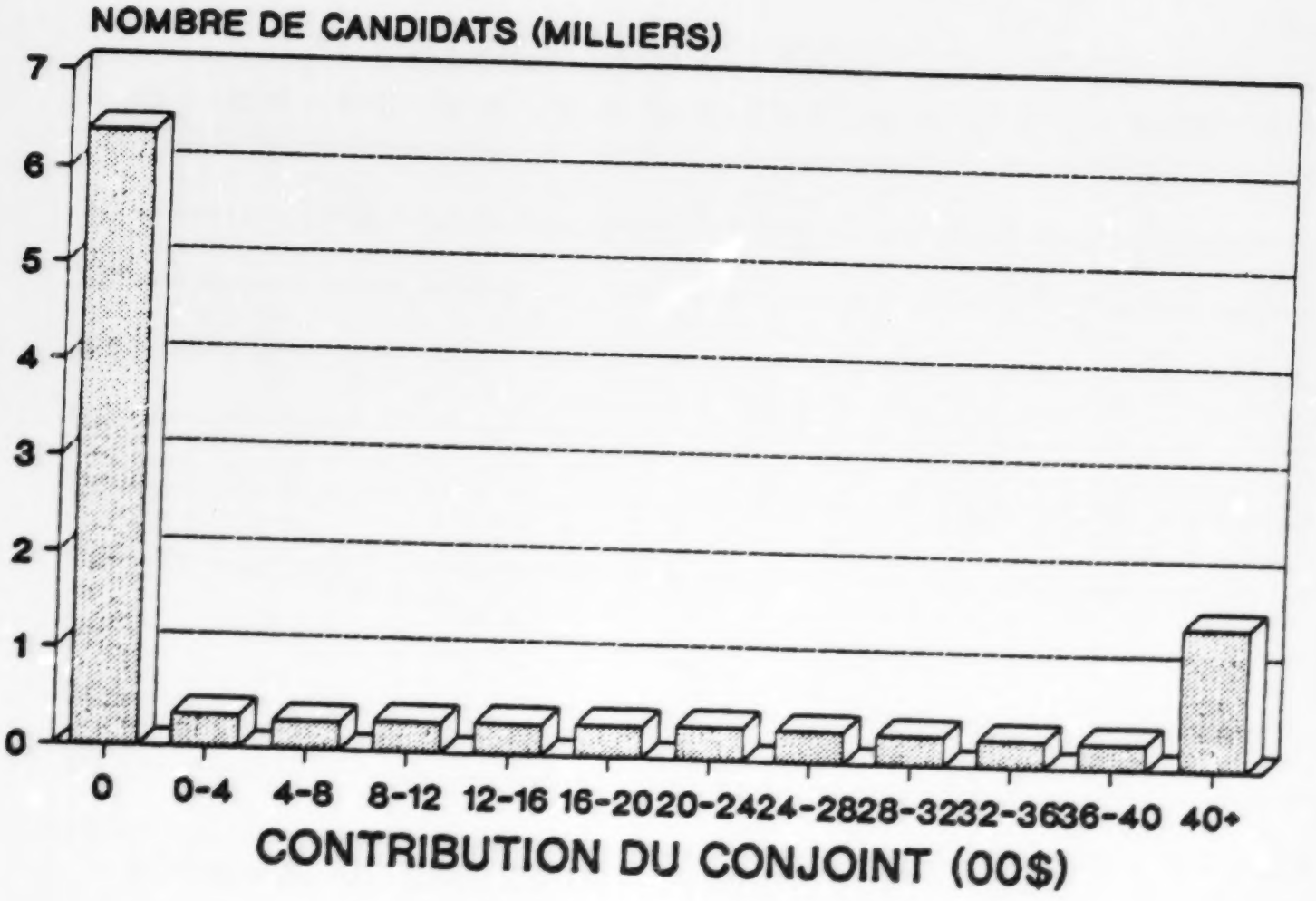

Note : La dernière classe (40 +) concerne les candidats dont la contribution du conjoint est supérieure à 4 000 $. Le nombre de candidats diminue régulièrement dans chaque tranche de contribution jusqu'à environ 8 400 $. Une part de 0,8 % des conjoints de ces candidats, soit 100 d'entre eux, ont à apporter une contribution au-delà de ce montant.

RÉPARTITION DES CANDIDATS BÉNÉFICIAIRES MARIÉS OU VIVANT MARITALEMENT

SELON LA CONTRIBUTION EXIGÉE DE LEUR CONJOINT

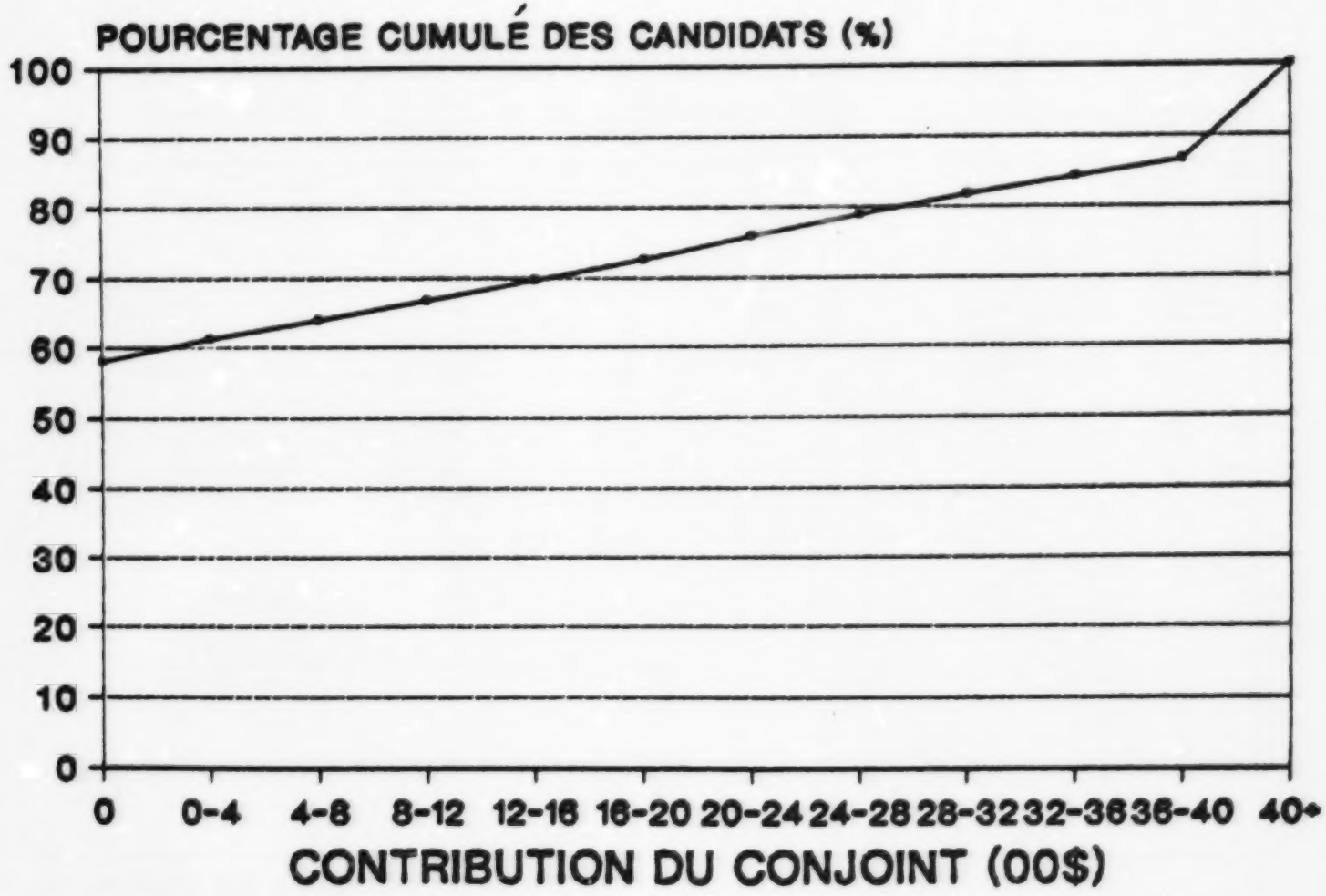

Note : La dernière classe (40 +) concerne les candidats dont la contribution du conjoint est supérieure à 4 000 $.

TABLEAU 50

CONTRIBUTION EXIGÉE SUR LES REVENUS DU CONJOINT
DES CANDIDATS BÉNÉFICIAIRES MARIÉS OU VIVANT MARITALEMENT

ANNÉE 1986-1987

Revenus nets après impôts du conjoint ($)	Nombre	Moyenne de la contribution ($)
0	1 628	0
1 à 1 000	1 008	0
1 001 à 2 000	1 204	0
2 001 à 3 000	955	0
3 001 à 4 000	714	0
4 001 à 5 000	553	0
5 001 à 6 000	410	87
6 001 à 7 000	386	385
7 001 à 8 000	378	774
8 001 à 9 000	370	1 286
9 001 à 10 000	395	1 722
Plus de 10 000	3 010	4 327
Total :	11 011	1 332

Note : Le conjoint est tenu d'apporter une contribution au financement des études du candidat seulement s'il peut subvenir à ses propres besoins de subsistance.

TABLEAU 51

RÉPARTITION DES CANDIDATS BÉNÉFICIAIRES MARIÉS OU VIVANT MARITALEMENT SELON LA CONTRIBUTION EXIGÉE DE LEUR CONJOINT

ANNÉE 1986-1987

Contribution du conjoint ($)	Nombre	Fréquence cumulée	Fréquence relative cumulée (%)
0	6 394	6 394	58,1
1 à 400	341	6 735	61,2
401 à 800	296	7 031	63,9
801 à 1 200	320	7 351	66,8
1 201 à 1 600	327	7 678	69,7
1 601 à 2 000	332	8 010	72,7
2 001 à 2 400	349	8 359	75,9
2 401 à 2 800	328	8 687	78,9
2 801 à 3 200	309	8 996	81,7
3 201 à 3 600	280	9 276	84,2
3 601 à 4 000	267	9 543	86,7
Plus de 4 000	1 468	11 011	100,0
Total :	11 011		

SECTION G

AIDE FINANCIERE ACCORDÉE DANS LE CADRE DES AUTRES PROGRAMMES

Un ensemble de huit programmes d'aide, autres que le régime des prêts et bourses, sont administrés par la Direction générale de l'aide financière aux étudiants. Parmi ceux-ci, 2 programmes offrent une aide sous forme de prêts et les six autres offrent une aide sous forme de bourses. Les deux programmes d'aide sous forme de prêts sont : celui pour le remboursement différé destiné aux emprunteurs sans ressources financières suffisantes pour acquitter leur dette à la fin de la période d'exemption du paiement des intérêts sur les prêts, et celui pour l'achat d'un micro-ordinateur.

Dans le cadre des huit programmes, 10 400 personnes ont bénéficié d'une aide financière pour un montant total de 14,5 millions $ et une aide moyenne de 1 390 $. De ce nombre, 4 300 personnes ont bénéficié d'une aide sous forme de prêts pour 4 millions $ et 6 100 personnes d'une aide sous forme de bourses pour 10,5 millions $. Ainsi, l'aide financière accordée dans le cadre de ces programmes se divise en une part de 72% sous forme de bourses et une part de 28% sous forme de prêts.

TABLEAU 52

AIDE FINANCIERE ACCORDÉE DANS LE CADRE DES AUTRES PROGRAMMES

ANNÉE 1986-1987

Programme	Nombre de bénéficiaires	Montant ($)
Remboursement différé	3 175	1 716 250
Prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur	1 120	2 307 105
Bourses pour étudiants handicapés	580	1 525 014
Bourses pour moniteurs de langue seconde	346	1 907 000
Bourses d'études en langue seconde	1 530	1 354 000
Bourses d'études en langue seconde (cours d'été)	3 530	4 762 800
Bourses d'excellence pour étudiants étrangers	126	850 000
Bourses pour les permanents élus des associations d'élèves ou d'étudiants	24	78 000
Total :	10 431	14 500 169

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
**Direction générale de
l'aide financière aux étudiants**

1320-0139
88-0105